

# LA REVUE RÉFORMÉE

*SOLI DEO GLORIA*

## SOMMAIRE



### EVANGILE ET ECRITURE

Relations mutuelles entre les  
principes matériel et formel  
dans la théologie luthérienne  
Rapport. Synode du Missouri, 1972 .... 145

J.G.H. HOFFMANN, « Le Salut aujourd'hui »  
ou Comment le Conseil Oecuménique  
des Eglises abandonne l'autorité  
des Ecritures ..... 173

*Congrès International réformé, Août 1974* .... 186

A.-G. MARTIN et  
Emile RIBAUTE, Bibliographie ..... 187

# LA REVUE RÉFORMÉE

*REVUE THEOLOGIQUE ET PRATIQUE*

*à l'usage des fidèles, des conseillers presbytéraux et des pasteurs*

*publiée par la*

**SOCIETE CALVINISTE DE FRANCE**

**Avec la collaboration de pasteurs, docteurs et professeurs  
des Eglises réformées françaises et étrangères.**

## COMITE DE REDACTION

Jean CADIER — Pierre COURTHIAL

Pierre MARCEL — Richard STAUFFER

Avec la collaboration de Klaus BOCKMÜHL, J. G. H. HOFFMANN,

A.-G. MARTIN, Pierre PETIT, etc...

*Directeur : Pierre MARCEL, D. Th.*

*Président de l'Association Internationale Réformée*

*Rédaction et commandes : 10, rue de Villars*

*78100 - SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (France)*

## **ABONNEMENTS, ENVOIS DE FONDS ET DONS se référer page 3 de la couverture**

Franco de port et 15 % de réduction sur toute commande de numéros spéciaux  
de « La Revue Réformée ». — Voir pages 3 et 4 de la couverture

**Prix de ce numéro : 7,50 F.**

— Les abonnements partent toujours du premier numéro de chaque  
tome (année ordinaire).

— Tout abonnement qui n'est pas résilié au 31 décembre (par lettre  
adressée à l'Administration de la Revue) est considéré comme valable  
pour l'année suivante.

— Les abonnements doivent être réglés dans les trois premiers mois  
de l'année. Les frais de rappel (F. 1,50) sont à la charge des abonnés.

# EVANGILE ET ECRITURE \*

---

## RELATIONS MUTUELLES ENTRE LES PRINCIPES MATERIEL ET FORMEL DANS LA THEOLOGIE LUTHERIENNE

Rapport de la Commission de Théologie et des Relations entre les Eglises de l'Eglise luthérienne - Synode du Missouri, novembre 1972

Traduction du pasteur Jean Haessig

### *Tables des Matières*

Préface

Introduction

### PREMIERE PARTIE

#### L'EVANGILE EN TANT QUE NORME DANS LES ECRITURES

- A. Dans quel sens l'Evangile est-il norme dans les Ecritures.*
- B. Dans quel sens l'Evangile n'est-il pas norme dans les Ecritures.*
1. Il n'est pas norme en ce sens qu'il abroge la Loi et les Commandements de Dieu

---

\* Avec une immense surprise et une infinie tristesse, les chrétiens réformés prennent conscience de l'écart — même de l'opposition radicale — que présentent par rapport à l'Ecriture des « évangiles » qui nous sont aujourd'hui présentés sous le masque de théologies nouvelles.

Pour les mêmes raisons que nous, nos frères luthériens sont attentifs à ce danger et inquiets de ses conséquences redoutables pour la vie de l'Eglise et des croyants.

*La Revue Réformée* a aussi pour but de publier des textes de réflexion qui en appellent à la fidélité aux Ecritures et à l'Evangile authentique, même quand ils ne sont pas de tonalité strictement « réformée », puisqu'il est bien établi que la presse protestante actuelle refuse de les publier pour des raisons évidentes que chacun comprendra.

Avec plaisir et gratitude, nous publions donc le *Rapport de la Commission de Théologie et des Relations entre les Eglises*, de l'Eglise luthérienne, Synode du Missouri (U.S.A.). Sur la base des livres symboliques luthériens, il prend position avec profondeur et pertinence sur les relations étroites qui existent et doivent être maintenues — aujourd'hui comme toujours — entre « EVANGILE ET ECRITURE ». Le texte qui suit doit et devrait être étudié et médité par tous les réformés qui ne se formalisent nullement des accents qui, ça et là, distinguent dans le détail la pensée luthérienne de la pensée réformée.

P. M.

- a) Pas de conflit entre l’Evangile et l’Écriture
  - b) L’Evangile n’abroge pas la Loi
  - c) Les croyants sont dans la Loi.
2. L’Evangile n’est pas norme dans ce sens qu’il serait un principe fondamental à partir duquel les autres doctrines sont développées.
3. L’Evangile n’est pas norme en ce sens qu’il permettrait une méthode d’étude de la Bible qui mettrait en question les présuppositions luthériennes concernant la Bible.
- a) Toute l’Écriture fait autorité
  - b) La Bible est le Livre de Dieu
  - c) L’Evangile est le Centre de l’Écriture
  - d) L’Evangile ne restreint pas l’autorité de la Bible.
4. L’Evangile n’est pas norme en ce sens qu’il permettrait une inobservation des principes luthériens d’interprétation.
- a) Les Ecritures donnent des informations correctes
  - b) Abus du principe Loi-Evangile
  - c) Le sens du Texte biblique
  - d) Chaque texte est en rapport avec l’Evangile.

## DEUXIEME PARTIE

### L’ÉCRITURE EN TANT QUE NORME DE L’EVANGILE

- A. *Ce que les Luthériens ne veulent pas dire lorsqu’ils affirment que l’Écriture est la norme de l’Evangile*
1. Nous ne voulons pas dire qu’il n’y a pas eu d’Evangile avant l’Écriture.
  2. Nous ne voulons pas dire que la vérité de l’Evangile dérive de l’Écriture.
    - a) La Bible ne « prouve » pas l’Evangile
    - b) L’Evangile biblique est la Voix de Dieu
    - c) L’Evangile que nous enseignons est scripturaire.  3. Notre intention n’est pas d’affirmer que la puissance de l’Evangile découle de l’Écriture.
- B. *Dans quel sens l’Écriture est norme de l’Evangile*
- a) Notre Evangile est pris de l’Écriture
  - b) Interdépendance du principe formel et du principe matériel
  - c) L’Écriture en tant que source : exemple de l’élection
  - d) L’Écriture en tant que norme de doctrine.

## PREFACE

Le Luthéranisme a toujours mis l'accent sur le fait que le centre de sa foi et de sa théologie est l'Evangile de Jésus-Christ. Les Confessions luthériennes historiques aussi bien que des théologiens de toutes les époques ont enseigné que la justification divine du pécheur par grâce, pour l'amour de Christ et par le moyen de la foi, est « l'article fondamental » de la foi chrétienne, « l'article avec lequel l'Eglise se tient debout ou tombe ». A cause de son rôle central dans la foi et la théologie, certains théologiens ont appelé l'Evangile le « *principe matériel* » du Luthéranisme.

Le Luthéranisme a également enseigné que l'Ecriture Sainte est l'unique source, règle et norme de sa doctrine et de sa vie. Le Luthéranisme a refusé de reconnaître toute autre norme pour sa théologie et de placer d'autres écrits, quels qu'ils soient, au même rang que les écrits prophétiques et apostoliques de l'Ancien et du Nouveau Testament, parce que celui-ci accepte les Ecritures comme la véritable Parole de Dieu lui-même. Cette insistence — que les Ecritures sont seules source et norme pour notre doctrine — a été appelé le « *principe formel* » du Luthéranisme<sup>1</sup>.

Comme l'a remarqué le Président de l'Eglise luthérienne — Synode du Missouri — dans son allocution à la Convention synodale de 1971, il y a eu ces dernières années une confusion croissante à l'intérieur du Luthéranisme concernant la relation correcte entre l'Evangile et l'Ecriture<sup>2</sup>.

Deux problèmes méritent particulièrement toute notre attention. Le premier est l'impression souvent donnée par ceux qui défendent l'autorité de l'Ecriture Sainte qu'ils ont, en réalité, fait de la Bible plutôt que de l'Evangile le cœur et le centre — le *principe matériel*

<sup>1</sup> Dans la présente étude, les termes « *principe formel* » et « *principe matériel* » sont utilisés comme l'a fait le Dr. F. E. MAYER. Il écrit à propos du *principe formel* :

« La source de la doctrine, ou le *principe formel* de la théologie luthérienne, est le « *sola Scriptura* », l'Ecriture seule. » Il décrit ainsi le *principe matériel* : « Lorsque les Luthériens parlent du *principe matériel*, ils ne songent pas à un principe fondamental par rapport auquel un corps de doctrines puisse être développé. Le *principe matériel* de la théologie luthérienne n'est en réalité qu'un sommaire et un résumé de la vérité chrétienne. Lorsque les théologiens luthériens parlent de la *Justification par la foi* comme étant le *principe matériel* de la théologie, ils veulent tout simplement indiquer par là que toute pensée théologique doit commencer avec cet article, être centré sur lui et culminer en lui. » In *Religious Bodies in America*, 4<sup>e</sup> Ed. rev. Saint-Louis, Concordia Publishing House, 1961, pp. 144 et 146. Voir également *The Formal and Material Principles of Lutheran Confessional Theology*, Concordia Theological Monthly, XXIV, 8, Août 1958, pp. 545 et 548.

<sup>2</sup> Le Président J. A. O. PREUS a affirmé : « Aujourd'hui il y a souvent confusion entre ces deux principes, ce qui a comme résultat que c'est l'Evangile plutôt que la Bible qu'on emploie comme norme de notre théologie ». Comme exemples de cette confusion, il indiqua que certains « rejettent une déclaration de fait d'un texte donné, pour la simple raison qu'il ne fait pas cas de l'Evangile », ou « ils affirment que les interprétations de passages scripturaires n'ont pas besoin d'être rejetées si elles ne lèvent pas l'Evangile ». Cf. 1971 *Proceedings*, p. 55.

— de leur foi. Cette façon de voir est fréquemment critiquée comme « fondamentalisme » ou « biblicisme ». L'autre problème est l'impression que souvent l'Evangile est utilisé comme norme de la théologie d'une manière telle qu'il est suggéré qu'une liberté considérable devrait être accordée à l'intérieur de l'Eglise dans des domaines qui ne font pas explicitement partie de l'Evangile. Cette façon de voir est parfois critiquée comme « minimaliste » ou « réductionnisme évangélique (*minimalistic or Gospel reductionism*)».

Depuis un certain nombre d'années, la Commission de Théologie et des Relations entre les Eglises<sup>3</sup> a été entraînée dans des discussions concernant la relation correcte entre Evangile et Ecriture. Ses documents antérieurs ont souligné l'autorité de l'Ecriture tout en mettant l'accent sur le fait que toute l'Ecriture doit être interprétée à la lumière de l'Evangile<sup>4</sup>. Toutefois et depuis quelque temps, il était apparu que ce sujet devrait être traité de façon plus claire et particulièrement sur la base de nos Confessions luthériennes historiques. Le Président du Synode avait déjà demandé une telle étude en 1969.

Une nouvelle impulsion à cette étude fut donnée en 1970, lorsque le District anglais demanda à la Commission de Théologie et des Relations entre les Eglises un rapport réaffirmant la primauté de l'Evangile. De plus, la question continue de se poser dans d'autres domaines d'étude, en particulier ceux qui s'occupent de l'interprétation biblique et des relations entre les Eglises.

En considération des problèmes concernant la relation mutuelle entre Ecritures et Evangile, la présente étude répond aux questions suivantes :

1. — Que signifie la déclaration : l'Evangile est norme dans les Ecritures ?

2. — Dans quel sens l'Ecriture est-elle source et norme de l'Evangile ?

Cette étude est offerte à l'Eglise dans l'espoir qu'elle sera un guide dans l'étude et la discussion d'un sujet vital pour la vie et le travail de l'Eglise. C'est une tentative indiquant une façon d'éviter les traquenards du biblicisme, d'une part, et du réductionnisme évangélique, d'autre part<sup>5</sup>.

<sup>3</sup> Commission on Theology and Church Relations = CTCR.

<sup>4</sup> ...from the perspective of.

<sup>5</sup> Dans le texte qui suit, les citations françaises des Confessions luthériennes sont des traductions directes de *Die Bekenntnisschriften der Evangelisch-Lutherischen Kirche* (Göttinger theologische Lehrbücher; Vandenhoeck et Ruprecht in Göttingen, 6<sup>e</sup> édition, 1967), tout en tenant compte du texte anglais de l'étude *Gospel and Scripture*.

## INTRODUCTION

L'affirmation que « l'homme ne peut pas mériter le pardon de ses péchés » et que « c'est par la foi en Christ que nous sommes justifiés » est appelée par *l'Apologie* de la Confession d'Augsbourg « l'article fondamental de la doctrine chrétienne<sup>6</sup>. Alors que l'Article 1<sup>er</sup> de la *Formule de Concorde* parle des doctrines de la création, de l'incarnation, de la sanctification et de la résurrection comme des « articles principaux de notre foi chrétienne<sup>7</sup> », l'Article III dit que « l'Article de la justification par la foi est, comme le dit *l'Apologie*, l'article fondamental de la doctrine chrétienne<sup>8</sup>. »

Nul de ceux qui comprennent les Confessions luthériennes ne verra une contradiction entre les deux déclarations citées ci-dessus. Les Confessions déclarent que « l'Evangile qui enseigne<sup>9</sup> que ce n'est pas par nos mérites, mais à cause de Christ que Dieu justifie ceux qui croient être reçus en grâce à cause de Christ<sup>10</sup> », est l'article principal de tout l'enseignement chrétien et le centre même de la foi chrétienne<sup>11</sup>.

Mais en même temps qu'elles disent cela, elles déclarent aussi que l'Evangile — qui est « à proprement parler la promesse de la rémission des péchés et de notre justification par le Christ<sup>12</sup> » — n'est pas l'unique article ou même l'unique article *important* de la foi chrétienne. Les Confessions déclarent que parmi les principaux articles de toute la doctrine chrétienne, l'article enseignant que les hommes « sont gratuitement justifiés à cause de Christ, par la foi<sup>13</sup> » est le principal de tous. Les Confessions affirment la *primauté de l'Evangile<sup>14</sup>*, mais pas au sens où les autres articles de la doctrine chrétienne seraient considérés comme n'ayant aucune importance.

La traduction que Justus JONAS a faite de l'*Apologie* remarque que la doctrine (selon laquelle nous sommes gratuitement justifiés par la foi si nous croyons que Dieu est réconcilié avec nous à cause de Christ) est « le contenu *principal* de toutes les Epîtres, bien

<sup>6</sup> *Confession d'Augsbourg*, 1530, IV, 1-2.

<sup>7</sup> *Solida Declaratio* de la *Formule de Concorde*, I, 34-38.

<sup>8</sup> *Ibid.* III, 6.

<sup>9</sup> Texte allemand : *welches da lehrt* = qui enseigne.

<sup>10</sup> *Confession*, V, 3.

<sup>11</sup> Tout au long de cette étude, le terme *Evangile* est utilisé dans le sens strict ou étroit dans lequel cette citation de la *Confession d'Augsbourg* l'emploie. Remarquez la façon dont la *Formule de Concorde* distingue entre l'Evangile au sens strict (« uniquement la prédication de la grâce de Dieu ») et l'Evangile au sens large (« tout l'enseignement de Christ notre Seigneur, qu'il a ordonné d'exposer pendant son ministère sur terre et dans le Nouveau Testament. Cf. *Formule de Concorde* et *Solida declaratio*, V, 3-6. »)

<sup>12</sup> *Formule de Concorde* et *Solida Declaratio*, V, 27.

<sup>13</sup> *Confession*, IV, 1.

<sup>14</sup> *Apologie*, IV, 178. *Articles de Smalcald* II, 1, 1-5.

plus ! de toute l'Ecriture »<sup>15</sup>. Eu égard à ces déclarations et à ce que les Confessions disent de l'hostilité de Dieu et de son œuvre spécifique (c'est-à-dire que Dieu juge dans le but de montrer sa miséricorde)<sup>16</sup>, il est entièrement conforme aux Confessions d'affirmer que l'Ecriture nous a été donnée *principalement* à cause de l'Evangile. Alors qu'il est impossible de soutenir l'opinion que, conformément aux Confessions, seul l'Evangile est Parole de Dieu<sup>17</sup>, il est cependant juste d'affirmer que l'Evangile est la raison pour laquelle, en fin de compte, Dieu nous parle dans les Ecritures<sup>18</sup>.

Le cœur, le centre et l'ultime message de la Bible est que Dieu veut être miséricordieux envers les pécheurs à cause de Christ. A moins que l'on entende la voix de l'Evangile<sup>19</sup>, c'est-à-dire la voix céleste prononçant l'absolution sur les consciences terrifiées<sup>20</sup>, la finalité essentielle et le but des Ecritures ne sont pas atteints. C'est la raison pour laquelle l'*Apologie* dit que l'Evangile « sert spécialement à la compréhension claire et correcte de toute l'Ecriture Sainte,... et ouvre seul la porte de toute la Bible »<sup>21</sup>.

<sup>15</sup> *Apologie*, IV, 87, texte allemand.

<sup>16</sup> *Apologie*, XII, 51 et 158. *Formule de Concorde*, Epitome, V, 10. *Solida declaratio*, V, 11.

<sup>17</sup> Pour trouver une suggestion dans ce sens, voir *Concordia Theological Monthly*, XXIV, 8, Août 1953, p. 595, où *Apologie* XXIV, 69 est citée à l'appui. Voir cependant aussi *Apologie* IV, 257 et XII, 34, où la Loi est également appelée la Parole.

<sup>18</sup> *The Gospel is the final word that God speaks to us in the Scriptures.*

<sup>19</sup> *Apologie* IV, 257 et 274, XII, 39.

<sup>20</sup> *Confession* XXV, 3 : *Apologie* XII, 99.

<sup>21</sup> *Apologie* IV, 2, texte allemand.

## PREMIERE PARTIE

# L'Evangile en tant que norme dans les Ecritures

## A. DANS QUEL SENS L'EVANGILE EST-IL NORME DANS LES ECRITURES.

Lorsque le terme « Evangile » est employé comme le font les Confessions luthériennes, c'est-à-dire dans le sens de « promesse gratuite de la rémission des péchés à cause de Christ »<sup>22</sup>, alors il est, dans un sens réel, norme *dans l'Ecriture*. Par exemple, des passages qui parlent de récompenses ne doivent pas être compris comme voulant dire que les hommes puissent mériter la faveur de Dieu<sup>23</sup>. C'est une conclusion établie d'avance que toute doctrine ou pratique qui prive Christ de son honneur, enterre l'Evangile et abolit les promesses, ne peut être conforme aux Ecritures.

L'Evangile fournit un procédé mécanique<sup>24</sup> ou norme applicable à toute l'Ecriture, qui s'énonce ainsi : l'Ecriture ne peut être contre Christ ou en contradiction avec l'article principal concernant la rémission libre des péchés par grâce, par le moyen de la foi en son unique médiateur<sup>25</sup>.

## B. DANS QUEL SENS L'EVANGILE N'EST-IL PAS NORME DANS LES ECRITURES.

1. *Il n'est pas norme en ce sens qu'il abroge la Loi et les Commandements de Dieu.*

a) *Pas de conflit entre l'Evangile et l'Ecriture.*

L'Evangile que Paul prêchait ne l'a pas empêché de dire : « Enfants, obéissez à vos parents dans le Seigneur, car cela est juste » (Eph. 6 : 1). L'Evangile de Paul interdit d'enseigner que les enfants doivent se soumettre à leurs parents *pour mériter le salut*, mais il n'interdit aucunement d'enseigner que les enfants ont à se soumettre à leurs parents.

<sup>22</sup> *Apologie* IV, 186. Voir *Formule de Concorde*, *Epitome* V, 5 et *Solida declaratio* V, 27.

<sup>23</sup> *Apologie*, IV, 387 ss.

<sup>24</sup> *A rule of thumb.*

<sup>25</sup> Ce procédé mécanique ne constitue pas un blanc-seing pour interpréter l'Ecriture aussi longtemps qu'on ne corrompt ni ne renie l'Evangile. Cet automatisme nous indique comment un passage ou une péricope *ne doit pas être compris* : il ne dit rien sur la façon dont il *peut* ou *doit* être compris. D'autres facteurs entrent encore en considération à cet endroit.

Il est important d'observer que les Confessions posent deux questions concernant une doctrine ou une pratique donnée : 1° — Qu'est-ce qu'elle fait de l'Évangile de la libre grâce de Dieu envers les pécheurs, en Jésus-Christ ? — 2° — A-t-elle un fondement biblique ?

L'*Apologie* rejette l'invocation des saints à la fois parce qu'elle prive Christ de son honneur<sup>26</sup> et parce qu'elle est « sans preuve dans l'Écriture »<sup>27</sup>. LUTHER rejette la messe comme une horrible abomination parce qu'elle entre en conflit direct avec l'article principal de notre foi<sup>28</sup>, mais il maintient que, dans la Sainte Cène, le pain reste pain simplement parce que cet enseignement « est en parfait accord avec les Saintes Ecritures » et, pour préciser, avec I Corinthiens 10 : 16 et 11 : 28<sup>29</sup>.

Alors que les Confessions se préoccupent toujours de savoir comment une doctrine est reliée à l'Évangile<sup>30</sup>, elles n'hésitent cependant pas à faire appel directement aux Ecritures pour prouver un détail, parce qu'elles savent qu'une doctrine fermement fondée sur les Ecritures ne peut certainement pas contredire l'Évangile. Elles ont cette confiance que l'Écriture — qui nous a été donnée à cause de l'Évangile — n'enseigne pas de doctrines contraires à l'Évangile. Tout ce qui est réellement biblique ne nie pas l'Évangile. Le véritable et authentique Évangile ne contredit rien de ce qui est réellement biblique.

### b) *L'Évangile n'abroge pas la Loi*

Si un « évangile » est tel qu'il annule les directives du Seigneur pour la vie individuelle ou communautaire de ses enfants, il apparaît que cet « évangile » est différent de celui qu'enseignent Paul et les Confessions luthériennes. Il est facile de voir pourquoi de telles directives — à savoir celles du Seigneur — sont incompatibles avec un « évangile » qui parle de rédemption dans des termes d'action contemporaine de Dieu dans les structures socio-politiques au lieu de termes d'invitation divine à nous confier en ce qu'il a fait autrefois pour tous sur le Calvaire. Si un tel « évangile » supplante les Ecritures en tant que norme de doctrine et de vie, il est alors malencontreux (embarrassant, gênant, incommoder) de déclarer faux quoi que ce soit, puisque tout ce qui se passe est alors — en quelque sorte — ce que Dieu fait actuellement. Ce n'est cependant pas un rejet de l'Évangile *scripturaire* d'enseigner que les hommes ont à obéir à Dieu, et de persister à croire que les expressions de sa volonté dans les Saintes Ecritures sont toujours normatives pour le comportement de ses enfants et de son Église.

<sup>26</sup> *Apologie* XXI, 14.

<sup>27</sup> *Ibid.* XXI, 10.

<sup>28</sup> *Articles de Smalcald*, II, 2, 1.

<sup>29</sup> *Ibid.* III, vi, 5.

<sup>30</sup> Cf. *Confession* XXVIII, 66 et 70 ; XXVI, 29 ; XXVII, 28.

Lorsque les Confessions affirment que « connaître Christ, c'est connaître ses bienfaits »<sup>31</sup> et que nous devons « faire usage de Christ »<sup>32</sup>, elles n'entendent nullement dire par là que connaître Christ c'est comprendre ce que Dieu fait *actuellement* par Christ dans le processus de la création continue ; elles n'entendent pas non plus par là que nous devons « utiliser » Christ en étant ouverts à l'avenir. Accepter le changement des structures sociales et politiques comme rédempteur, c'est une « aventure dans l'innovation »<sup>33</sup>.

Lorsque les Confessions affirment que « Dieu exécutera<sup>34</sup> certainement ce qu'il a promis à cause de Christ »<sup>35</sup>, elles ne parlent pas d'un changement que Dieu a promis d'effectuer par l'intermédiaire de Christ dans les structures sociales et politiques, changement par lequel Dieu accomplirait le salut dans des termes d'une culmination d'un processus cosmique. L'*Apologie* veut simplement dire que, conformément à sa promesse, Dieu pardonnera certainement les péchés de ceux qui se confient en Christ et qui croient en la promesse répandue à travers le monde par l'Évangile, à savoir que Dieu sera miséricordieux envers ceux qui se confient dans le nom de Christ qui est « le prix pour lequel nous sommes sauvés »<sup>36</sup>.

Les Confessions veulent dire par là que nous connaissons Christ seulement si nous savons qu'en lui nous avons la rémission de nos péchés et que nous devons continuellement nous confier entièrement en lui pour notre salut<sup>37</sup>. C'est ainsi que nous connaissons ses bienfaits et que nous continuons de faire usage de lui. L'Évangile, qui « est proprement ce commandement nous demandant de croire que Dieu nous est propice à cause de Christ »<sup>38</sup>, ne nous permet pas de modifier les ordonnances de Dieu au nom de Christ en appelant cela célébrer notre liberté sous l'Évangile !

### c) *Les croyants sont DANS la Loi.*

La liberté sous l'Évangile n'est pas une *délivrance* de la volonté sainte et immuable de Dieu révélée dans la Loi, mais la liberté de lui obéir *librement*, c'est-à-dire sans contrainte ni peur ou besoin de mériter la faveur de Dieu par cette obéissance. La *Formule de Concorde* décrit la fonction de la Loi pour la vie et le comportement du chrétien comme suit :

<sup>31</sup> *Apologie* IV, 101.

<sup>32</sup> ...uti Christo, *Apologie* IV, 291 et 299.

<sup>33</sup> Rédempteur, au sens adjectif du mot. *Advance into novelty*. Cette expression est employée par certains défenseurs de ce qui est habituellement appelé « *process theology* ».

<sup>34</sup> Accomplira, latin : *praestet*.

<sup>35</sup> *Apologie* IV, 101.

<sup>36</sup> *Ibid.*, IV, 99. Plutôt fin 98. N.d.T.

<sup>37</sup> *Ibid.*, 238-239.

<sup>38</sup> *Ibid.*, IV, 345.

« Il est vrai que la Loi n'a pas été donnée pour les justes — comme l'apôtre l'atteste — mais pour les injustes (I Tim. 1 : 9). Ceci ne doit cependant pas être interprété en termes simples comme si les justes pouvaient vivre sans loi, car la Loi de Dieu est écrite dans leur cœur, de même que le premier homme, dès qu'il fut créé, reçut une loi selon laquelle il devait vivre. Ainsi donc le véritable et authentique sens des paroles de Paul, c'est que la Loi ne peut faire peser sa malédiction sur ceux qui ont été réconciliés avec Dieu par Christ, et qu'elle ne saurait exercer sa contrainte sur les régénérés, puisque ceux-ci trouvent leur plaisir dans la Loi de Dieu selon l'homme intérieur »<sup>39</sup>.

La *Formule de Concorde* déclare aussi :

« Bien que les vrais croyants, les chrétiens réellement convertis à Dieu et justifiés soient affranchis et libérés de la malédiction de la Loi, ils doivent néanmoins s'appliquer, par un exercice quotidien, à observer la Loi... Car la Loi est un miroir qui reflète exactement la volonté de Dieu et ce qui lui plaît »<sup>40</sup>.

Le même article souligne le fait que

« l'enseignement de la Loi est nécessaire aux croyants eux-mêmes pour les empêcher de retomber dans leur propre sainteté et piété et, sous prétexte d'être guidés par l'Esprit de Dieu, d'instituer des cultes sans la Parole et un commandement de Dieu »<sup>41</sup>.

Mais les croyants ne sont-ils pas guidés par le Saint-Esprit ? La *Formule de Concorde* explique :

« Bien que les vrais croyants soient réellement poussés par l'Esprit de Dieu et, de ce fait, fassent la volonté de Dieu dans un esprit libre selon l'homme intérieur, le Saint-Esprit se sert néanmoins de la Loi écrite pour leur instruction afin que même les vrais croyants (qu'ils sont) apprennent à servir Dieu non pas comme il leur semble bon<sup>42</sup> mais selon la Loi et la Parole écrite qui est une règle et une norme correctes pour mener une vie et avoir une conduite conformes à l'éternelle et immuable volonté de Dieu »<sup>43</sup>.

Tandis que les croyants ne sont pas *sous* la Loi, ils sont cependant *dans* la Loi. La *Formule de Concorde* explique :

<sup>39</sup> Formule de Concorde, *Solida declaratio VI*, 5.

<sup>40</sup> *Ibid.*, VI, 4, texte allemand.

<sup>41</sup> *Ibid.*, VI, 20.

<sup>42</sup> ...nach ihren eigenen Gedanken.

<sup>43</sup> *Ibid.*, VI, 3, texte allemand.

« Ils ne sont donc jamais sans la Loi ; sans doute ne sont-ils pas sous la Loi, mais ils sont dans la Loi ; ils vivent et se conduisent dans la Loi du Seigneur et, cependant sans rien faire par la contrainte de la Loi »<sup>44</sup>, mais « librement et joyeusement »<sup>45</sup>.

2. *L'Evangile n'est pas norme dans ce sens qu'il serait un principe fondamental à partir duquel les autres doctrines sont développées.*

Lorsque les Luthériens parlent du principe matériel de la théologie, ils ne songent pas à un principe fondamental<sup>46</sup> à partir duquel un corps de doctrines peut être développé. Ainsi, pour les Luthériens, l'Evangile ou principe matériel n'est pas normatif dans la théologie dans ce sens que chaque génération aurait la liberté ou même le devoir de développer, à partir de ce « principe fondamental », un système doctrinal, peut-être même un système compatible avec les idées mondaines dominantes du moment.

L'Evangile n'est pas normatif pour la théologie en ce sens que, partant de lui comme d'une prémissse fondamentale, d'autres points du système chrétien de doctrine seraient développés comme des réponses provisoires et conditionnées par l'histoire à une situation donnée, réponse qui devra être révisée dans une autre situation. Tout le corps de la doctrine luthérienne est toujours décrit comme « tiré de la Parole de Dieu, qui en est le bon et solide fondement »<sup>47</sup>, « confirmé par des témoignages clairs et irréfutables de l'Ecriture Sainte »<sup>48</sup> et « fondé sur le témoignage de la vérité inaltérable de la Parole divine »<sup>49</sup>. Pour cette raison, la doctrine luthérienne est appelée « la vérité inaltérable et constante »<sup>50</sup> qui « est et doit rester la position »<sup>51</sup> et le jugement unanimes de nos Eglise »<sup>52</sup>.

C'est surtout en se référant à la Bible que les Luthériens rejettent l'idée suivant laquelle l'Evangile servirait de noyau auquel d'autres enseignements de la Bible seraient simplement reliés comme un jeu de déductions relatives à l'époque et à la culture particulières. La théologie luthérienne n'a pas recours à l'Evangile de manière à rendre le reste des Ecritures relatif. L'Evangile n'est pas norme

<sup>44</sup> *Ibid.*, VI, 18, texte allemand.

<sup>45</sup> *Ibid.*, VI, 17 ; et Cf. IV, 17. ...aus einen freien, lustigen Geist.

<sup>46</sup> basic.

<sup>47</sup> *Formule de Concorde, Solida declaratio, Sommaire*, 5.

<sup>48</sup> *Ibid.*, 6.

<sup>49</sup> Préface du *Livre de Concorde*, p. 5, 2. 25 à 27, texte allemand.

<sup>50</sup> Formule de Concorde, *Solida declaratio, Sommaire*, 20.

<sup>51</sup> avis, opinion = *Meinung*.

<sup>52</sup> *Ibid.*, 16. En ce qui concerne l'intensité de *soll* et *debeat* dans les Confessions, remarquez ce que le Dr. A. C. PIEPKORN a écrit à propos du sens de ces termes dans *Confession d'Augsbourg VI et XIV* : « Les verbes dans C. A. XIV (*debeat/soll*) ne tolèrent aucun choix ce sont les mêmes verbes que ceux qui, dans CA VI, décrivent la relation indispensable entre bonnes œuvres et foi. Ils ont l'intensité du *must* plutôt que du *should* dans l'anglais moderne ». In *Lutherans and Catholics in Dialog IV, Eucharist and Ministry*, 1970, p. 113.

dans l'Écriture en ce sens qu'il ferait uniquement de l'Evangile la norme de la théologie. C'est là un « réductionnisme évangélique » que les Luthériens condamnent comme étant le reniement de l'autorité des Ecritures.

*3. L'Evangile n'est pas norme en ce sens qu'il permettrait une méthode d'étude de la Bible qui mettrait en question les présuppositions luthériennes concernant la Bible.*

*a) Toute l'Ecriture fait autorité*

Lorsque les Luthériens disent que l'Evangile est la norme dans les Ecritures, ils ne veulent pas dire qu'aussi longtemps que l'Evangile n'est pas nié il soit permis d'employer une méthode d'étude de la Bible qui mette en question les présuppositions luthériennes concernant le genre de livre qu'est la Bible ou qui, d'une manière ou d'une autre, atténuerait <sup>53</sup> l'autorité de toute l'Ecriture. Comme notre Commission l'a expliqué dans un document antérieur, les Luthériens « maintiennent que tout problème théologique soulevé par une interprétation quelconque doit être posé et résolu par rapport à ce souci central de l'Ecriture (à savoir l'Evangile de la justification par la foi), c'est-à-dire par rapport à une « correcte compréhension de l'Evangile » <sup>54</sup>. Toutefois, les Luthériens ajoutent que « en conformité avec les Confessions luthériennes, notre Eglise confesse et reconnaît les écrits prophétiques et apostoliques comme étant la Parole de Dieu donnée par l'inspiration du Saint-Esprit et qu'elle se soumet sans réserve à eux comme étant la seule source, norme et autorité pour l'enseignement de l'Eglise » <sup>55</sup>. Les Luthériens confessent que « les Ecritures canoniques de l'Ancien et du Nouveau Testament sont la source et la norme inspirées pour toute prédication et tout enseignement chrétien » <sup>56</sup>; ils reconnaissent aussi qu'« il y a une différence qualitative entre le témoignage inspiré de l'Ecriture Sainte dans toutes ses parties et dans tous ses mots — d'une part — et le témoignage... de toute autre forme d'expression humaine — d'autre part » <sup>57</sup>.

*b) La Bible est le Livre de Dieu*

Les citations suivantes indiquent avec précision les présuppositions fort bien définies et clairement exprimées des Confessions luthériennes concernant le genre de livre qu'est la Bible.

<sup>53</sup> met en question = *qualifies*.

<sup>54</sup> Rapport de la Commission : *A Lutheran Stance Toward Contemporary Biblical Studies*, Part II, A, 6.

<sup>55</sup> *Ibid.*, Part U, p. 5.

<sup>56</sup> *Ibid.*, Part II, A, 5.

<sup>57</sup> *Ibid.*, Part II, C, 5. *A Lutheran Stance Toward Contemporary Biblical Studies*, publié par la Commission de Théologie et des Relations entre les Eglises, de l'Eglise Luhtérienne, Synode du Missouri, 1967, pp. 8 et 10. Ce document peut être demandé au bureau de la Commission, 210 N. Broadway, St. Louis, MO 63102.

La Bible est appelée « l'Écriture du Saint-Esprit »<sup>58</sup>. Lorsque les adversaires ne tinrent aucun compte de « passages de l'Écriture », les Confessions demandèrent : « Croyez-vous que ces paroles tombèrent de la bouche du *Saint-Esprit* sans qu'Il s'en soit rendu compte ? »<sup>59</sup>. La *Confession d'Augsbourg* renvoie à des passages scripturaires qui interdisent « d'instituer et de suivre des ordonnances humaines », et demande : « Serait-ce donc en vain que le *Saint-Esprit* a adressé tant d'avertissements ? »<sup>60</sup>.

Parce que la Bible est « l'Écriture du Saint-Esprit »<sup>61</sup>, elle est « la *divine Ecriture Sainte* »<sup>62</sup>. L'*Apologie* déclare que quand les adversaires manipulent des « passages scripturaires », ils « défigurent la *Parole de Dieu* »<sup>63</sup>. Parce que l'Écriture est la Parole de Dieu, « les écrits d'absolument personne ne doivent être placés à égalité avec elle »<sup>64</sup>.

En marquant fortement le contraste avec les écrits des pères — dans lesquels il y a « une grande variété »<sup>65</sup> parce qu'ils « étaient des hommes » et que « les hommes pouvaient errer et se tromper » — les Confessions considèrent les « passages de l'Écriture » comme « plus clairs et plus sûrs »<sup>66</sup>. Les Confessions ne s'attendent pas à trouver dans l'Écriture les contradictions qui caractérisent les écrits des auteurs humains faillibles. Dans le seul cas où les Confessions font mention d'une contradiction apparente dans les Ecritures, elles offrent une solution qui fait entièrement disparaître la difficulté<sup>67</sup>. Les Confessions n'admettent pas que Jérémie contredise Moïse. Aussi n'éprouvent-elles pas le besoin d'expliquer les contradictions en employant des termes comme : dimension historique de la Bible. Elles n'éprouvent pas davantage le besoin d'adopter le point de vue ayant autorité biblique selon lequel l'autorité de la Bible réside exclusivement dans l'Évangile et que, de ce fait, des divergences rencontrées ça et là dans les Ecritures ne sont d'aucune conséquence.

### c) *L'Évangile est le Centre de l'Écriture*

Selon les Confessions luthériennes, l'Évangile est le centre des Ecritures. C'est la raison pour laquelle elles considèrent tout ce qui

<sup>58</sup> *Apologie*, Préface, 9.

<sup>59</sup> *Apologie*, IV, 107-108. *Saint-Esprit* est souligné par la Commission.

<sup>60</sup> *Confession d'Augsbourg*, XXVIII, 49, *Saint-Esprit* est souligné par la Commission.

<sup>61</sup> *Apologie*, Préface, 9.

<sup>62</sup> *Confession d'Augsbourg*, XXVIII, 28, texte allemand. Texte latin : *Écriture de Dieu*. Cf. aussi, *Ibid.*, 43 et 49.

<sup>63</sup> *Apologie*, XII, 122-123.

<sup>64</sup> *Formule de Concorde*, *Solida declaratio*, Sommaire 9. Voir aussi, *Formule de Concorde*, *Epitome*, Sommaire, 2. Les termes soulignés le sont par la Commission. Remarquez l'évidente conséquence découlant du contraste entre Ecriture et « les écrits de qui que ce soit d'humain », traduction littérale.

<sup>65</sup> *magna dissimilitudo*, c'est-à-dire une grande différence ou diversité.

<sup>66</sup> *Apologie*, XXIV, 94-95.

<sup>67</sup> *Ibid.*, 28.

se trouve dans les Ecritures comme étant relié à l’Evangile de telle manière qu’elles peuvent affirmer : « Tout dans la Parole de Dieu a été transcrit pour nous... ’ afin que par la patience et la consolation de l’Ecriture nous ayons l’espérance ’ (Rom. 15 : 4) »<sup>68</sup>.

Parce que toute l’Ecriture est la Parole de Dieu transcrise pour que nous puissions avoir l’espérance, les Confessions déclarent : « Lorsque, par l’Ecriture, on réduit ou même enlève cette consolation et cette espérance, il est certain qu’on comprend et qu’on interprète l’Ecriture dans un sens contraire à ce que le Saint-Esprit a voulu dire »<sup>69</sup>.

#### *d) L’Evangile ne restreint pas l’autorité de la Bible*

Au sujet du rôle de l’Evangile en tant que norme dans l’Ecriture, il est toutefois important d’observer qu’il est une chose de dire que c’est contraire à l’intention du Saint-Esprit quand l’Ecriture est interprétée de façon à obscurcir l’Evangile ; et c’est une autre chose de dire que l’intention du Saint-Esprit dans les Ecritures étant de proclamer l’Evangile, il n’a jamais voulu — par exemple — que Sa Parole dans Genèse 1 à 11 soit comprise comme relatant des faits de l’Histoire, ou encore de dire que les directives apostoliques pour la vie de l’Eglise peuvent être annulées en considération du « but perpétuel de l’Evangile »<sup>70</sup>.

C’est une chose de sonder les Ecritures pour découvrir toujours plus comment elles témoignent de Christ et sont en rapport avec l’Evangile ; c’est une tout autre chose de chercher à trouver des implications de l’Evangile dans le sens d’une liberté de manipulation des Ecritures. Le but de l’un est de voir la richesse et la magnificence de l’Evangile en vue de servir la prédication ; le but de l’autre est d’expliquer les prétendues limites et les prétendues imperfections de la Bible pour s’éviter l’ennui de devoir la défendre comme Parole tout à fait personnelle et inerrante de Dieu, et de maintenir et d’affirmer par là même son autorité.

L’Evangile est la norme dans les Ecritures en ce sens qu’il défend absolument de comprendre un passage, quel qu’il soit, comme enseignant la justice par les œuvres. Il n’est pas norme en ce sens que le centre de l’Ecriture devienne un expédient pour autoriser une appréciation de la Bible et une méthode d’interprétation qui nie virtuellement que toute la Bible est la Parole de Dieu, inspirée et revêtue d’autorité.

<sup>68</sup> *Formule de Concorde. Solida declaratio. XI. 12.*

<sup>69</sup> *Ibid. XI, 92.*

<sup>70</sup> *Confession d’Augsbourg, XXVIII, 68.*

4. *L'Évangile n'est pas norme en ce sens qu'il permettrait une inobservation des principes luthériens d'interprétation.*

*a) Les Ecritures donnent des informations correctes*

Les Luthériens affirment que l'Évangile du pardon à cause de Christ et par le moyen de la foi est la clef qui ouvre la porte (de la compréhension) de la Bible parce que cet Évangile est, après tout, le cœur et le centre du message biblique. Cela ne veut cependant pas dire que la façon d'apprécier et d'interpréter la littérature — véhicule du message — soit complètement indifférente chez celui qui étudie l'Écriture, aussi longtemps que ce message central n'est pas perdu ou falsifié. Le but des Ecritures est de nous rendre sages à salut. En même temps, l'Écriture veut nous donner des informations sur d'autres sujets (2 Tim. 3 : 15-17).

Le fait que les quatre Évangiles, par exemple, soient des confessions écrites comme de l'histoire, n'exclut en rien la possibilité qu'ils soient des récits historiques authentiquement vrais et exacts, écrits sous forme de confessions, et qu'ils doivent, de ce fait, être lus et compris comme étant des exposés authentiques<sup>71</sup> de la vie et du ministère de Jésus. Il est vrai que les récits des paroles et des actes de Jésus nous parviennent dans des documents qui contiennent la prédication de l'Église primitive. Toutefois, sur le plan strictement logique, il n'y a pas la moindre possibilité d'utiliser ce fait comme prémissse majeure d'une argumentation menant à la conclusion : ces récits n'ont, en tout cas, jamais voulu présenter des faits réels concernant les paroles et les actes réels de Jésus et, en fin de compte, ils doivent être considérés et interprétés dans certains cas comme étant des inventions allant au-devant de certains besoins de la communauté chrétienne primitive. Sur le plan logique et théologique, de telles conclusions ne sont pas compatibles avec l'attitude des Confessions luthériennes face aux Ecritures, ni compatibles avec les principes confessionnels d'interprétation de la Parole inspirée de Dieu.

*b) Abus du principe Loi-Évangile*

MELANCHTHON expose dans ces termes l'attitude des Luthériens face à l'Écriture : « Ils ont un respect plus grand pour la Parole de Dieu que pour toute autre chose »<sup>72</sup>. C'est la raison pour laquelle les Luthériens désapprouvent leurs adversaires qui, pour interpréter les Ecritures, « extraient des passages mutilés pour tromper<sup>73</sup> ceux qui sont mal informés »<sup>74</sup>, « corrompent beaucoup de passages parce qu'ils y introduisent leurs opinions au lieu de dériver le sens de

<sup>71</sup> récits exacts = *factual reports*.

<sup>72</sup> *Apologie*, XXIII, 71.

<sup>73</sup> *fucum facere* = jeter de la poudre aux yeux de...

<sup>74</sup> *Apologie*, IV, 280.

ces passages eux-mêmes »<sup>75</sup>, et « acceptent uniquement ceux qui conviennent à la raison humaine, tenant les autres pour des fables »<sup>76</sup>.

Le respect pour la Parole de Dieu obligea les Luthériens de s'opposer à « la façon dont ces hommes de rien citent les Ecritures »<sup>77</sup> et « jouent et s'amusent avec l'Écriture comme cela leur semble bon »<sup>78</sup>. C'est donc un fait acquis d'avance : aucune étude d'*Apologie IV*, ou d'autres sections des Confessions, ne débouche sur une soumission à une herméneutique qui permettrait de pareils abus de l'Écriture chez les Luthériens. Lorsque MELANCHTHON souligna que la distinction entre la Loi et l'Évangile est fondamentale pour une compréhension correcte des Ecritures, il indiqua tout de suite les passages auxquels cette règle trouvait son application spécifique. « Cette règle, dit-il, que je viens de mentionner, interprète tous les passages bibliques qui parlent de la Loi et des œuvres »<sup>79</sup>.

Une règle qui a été établie dans le but d'empêcher une fausse interprétation des passages scripturaires demandant des bonnes œuvres, ne doit pas être invoquée pour permettre une liberté d'interprétation de passages qui traitent d'autres sujets. La règle de MELANCHTHON ne doit surtout pas être changée en ce sens : « Puisque le but primordial des Ecritures est de proclamer la Loi et l'Évangile, l'*unique* question légitime devant être posée à une périope biblique est la suivante : 'Comment peut-on utiliser ce texte pour confronter le pécheur avec le jugement et la miséricorde de Dieu ?' » — C'est abuser de la règle de MELANCHTHON que de l'interpréter dans le sens que voici : aussi longtemps que la Loi et l'Évangile sont proclamés, celui qui étudie la Bible peut considérer et traiter les Saintes Ecritures comme étant des écrits humains conditionnés par l'histoire et contenant des traditions contradictoires et des théologies différentes, desquelles il est impossible de déduire des informations historiques absolument dignes de foi ou des doctrines valides d'une façon permanente.

### c) *Le sens du Texte biblique*

Un principe fondamental d'interprétation est qu'un texte biblique n'a qu'un seul et unique sens. C'est être en désaccord avec ce principe que d'attribuer différentes significations à un texte à des époques différentes de son histoire, même si l'on insiste sur le fait que tout ce développement aurait toujours pour but de servir la proclamation de l'Évangile. Si l'on considère qu'un texte a une histoire de traditions faisant que son sens varie d'une situation à une autre, le procédé devient plus que discutable qui consiste à citer

<sup>75</sup> *Ibid.*, IV, 224; Cf. 286.

<sup>76</sup> *Ibid.*, VII, 27

<sup>77</sup> *Apologie*, XXVII, 29.

<sup>78</sup> *Ibid.*, XII, 10, *texte allemand*.

<sup>79</sup> *Ibid.*, IV, 185.

simplement un passage biblique, bien que tout son contenu soit un : « *Ainsi parle l'Éternel* ». En voyant dans un texte de multiples significations basées sur sa prétendue utilisation pré-canonica, il peut arriver que des interprètes « transforment le sens des passages scripturaires comme bon *leur* semble » <sup>80</sup>.

Opérer avec des sources et des traditions pré-canoniques hypothétiques comme devant déterminer le sens du texte au lieu de « dériver le sens des *textes eux-mêmes* »<sup>81</sup>, tels qu'ils nous sont parvenus dans les Ecritures canoniques, c'est évidem et quitter le texte même qui doit être examiné pour voir comment il témoigne de Christ. Comme notre Commission l'a exposé dans un document antérieur :

« La Parole faisant autorité pour l'Eglise aujourd'hui, c'est la Parole canonique et non pas les sources, formes ou traditions pré-canoniques — aussi utile que puisse être, à l'occasion, la recherche de ces possibilités pour une compréhension plus claire de ce que le texte canonique veut dire » <sup>82</sup>.

#### d) Chaque texte est en rapport avec l'Evangile

Seuls les Ecrits prophétiques et apostoliques ont été transcrits pour nous afin que nous ayons l'espérance. A cause de ce fait et justement, chaque question relative au sens des Ecritures est une « question d'Evangile » <sup>83</sup>. Chaque texte biblique est en rapport avec l'Evangile de telle manière que l'interprète a déjà perdu de vue le but des Ecritures s'il considère que l'intérêt porté à tel aspect du texte n'est pas du niveau de la « question d'Evangile », ou s'il trouve que l'intérêt porté à des questions telles que l'exactitude de l'histoire rapportée dans le texte est déplacé ou hors du sujet.

Concernant un épisode de l'histoire patriarcale, Paul demande : « Que dit l'Ecriture ? » parce qu'il voyait un rapport entre l'Evangile qu'il prêchait et l'incident mentionné. Pour Paul, c'était une « question d'Evangile » de savoir si oui ou non Abraham a chassé Agar (Gal. 4 : 30). Toute question concernant ce que dit ou enseigne l'Ecriture est *ipso facto* une « question d'Evangile » pour la simple raison que c'est une question concernant l'Ecriture que Dieu nous a donnée à *cause de l'Evangile* ! Ecartez une question concernant l'Ecriture comme si elle ne pesait pas lourdement sur l'Evangile, c'est oublier dans quel but les Ecritures nous on été données.

<sup>80</sup> *Apologie*, XII, 106. Mots soulignés par la Commission.

<sup>81</sup> *Ibid.*, IV, 224. Mots soulignés par la Commission.

<sup>82</sup> *A Lutheran Stance Toward Contemporary Biblical Studies*, op. cit. pp. 9-10.

<sup>83</sup> ...a « *Gospel question* ».

## DEUXIEME PARTIE

# L'Ecriture en tant que norme de l'Evangile

La clef qui ouvre la Bible est elle-même dérivée de la Bible. Alors qu'il est vrai que la Bible nous fut donnée à cause de l'Evangile, il est tout aussi vrai que nous n'avons d'autre Evangile que celui qui nous vient des Ecritures. Certes, la Bible est norme à cause de l'Evangile<sup>1</sup>, mais la Bible est également norme pour l'Evangile.

### A. CE QUE LES LUTHÉRIENS NE VEULENT PAS DIRE LORSQU'ILS AFFIRMENT QUE L'ÉCRITURE EST LA NORME DE L'EVANGILE.

#### 1. *Nous ne voulons pas dire qu'il n'y a pas eu d'Evangile avant l'Ecriture.*

Déclarer que les Ecritures sont, pour nous, la source et la norme de la forme et du contenu de l'Evangile, ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu d'Evangile avant la composition des Ecritures. Des siècles avant Moïse, les patriarches se consolaient avec la promesse de la postérité de la femme, et les prophètes transcrivent leurs prophéties inspirées concernant la venue du Christ<sup>2</sup>. Sans avoir le bénéfice des Ecritures, Abraham a tressailli de joie de ce qu'il verrait le jour de Christ; et il l'a vu et il s'en est réjoui (Jean 8 : 56). De fait, les Confessions affirment que « l'Evangile, c'est-à-dire la promesse de la grâce donnée en Christ », fut d'abord adressé à Adam<sup>3</sup>.

Puisque les Ecritures ont été écrites avant tout à cause de l'Evangile, il est tout aussi juste de dire que les Ecritures tirent leur origine de l'Evangile, que de dire que l'Evangile trouve son origine dans les Ecritures. Les Ecritures ne créent pas la réalité des événements du salut dont elles sont le témoin, mais elles sont l'unique témoin digne de foi quant à la réalité de ces événements, auquel nous ayons accès. Paul a certainement annoncé la mort et la résurrection du Christ en puisant dans la réalité des événements qui ont eu lieu<sup>4</sup>, mais il proclamait la réalité de ces événements « selon les Ecritures ». Vu que, pour nous, les Ecritures sont normatives dans la proclamation de ces réalités, le principe formel fait pour nous autorité

<sup>1</sup> SCHLINK, Edmund, *Theology of the Lutheran Confessions*, traduit par P. F. KOEHNKE et H. J. A. BOUMAN, Philadelphia, Muhlenberg Presse, 1961, p. 6.

<sup>2</sup> *Formule de Concordie, Solida declaratio*, VI.23.

<sup>3</sup> *Apologie*, XII, 53.

<sup>4</sup> ...the happenedness of these events.

pour le principe matériel. Comme les Confessions l'indiquent, « l'homme doit avoir, surtout dans les terreurs (que lui occasionne) le péché, une Parole de Dieu certaine pour qu'il puisse connaître la volonté de Dieu, c'est-à-dire qu'Il n'est plus en colère »<sup>5</sup>.

*2. Nous ne voulons pas dire que la vérité de l'Evangile dérive de l'Ecriture.*

*a) La Bible ne « prouve » pas l'Evangile*

Lorsque les Luthériens plaident en faveur de l'inspiration et de l'inerrance des Ecritures, et insistent sur le fait que les Ecritures sont la norme-même (spécialement !) pour l'Evangile, leur intention n'est pas de poser une prémissse sur la base de laquelle ils déduiraient — ou essaieraient de prouver — la véracité de l'Evangile en imposant, par une argumentation purement intellectuelle, que la Bonne Nouvelle est digne d'être acceptée. Les Luthériens reconnaissent qu'une conviction basée sur un tel fondement pourrait bien être une conclusion logique humaine (*fides humana*) dépendant dangereusement d'une preuve rationnellement satisfaisante de la véracité d'une doctrine biblique, mais non une foi opérée en nous par le Saint-Esprit (*fides divina*), qui se cramponne à la voix céleste entendue dans la Bible.

Dans la théologie des Confessions luthériennes, la foi qui sauve a toujours pour unique objet la promesse du pardon des péchés à cause de Christ. Et la foi qui sauve est toujours opérée par l'Esprit de Dieu par le moyen de la Parole. L'*Apologie* réprimande les théologiens scolastiques parce qu'ils ne « conçoivent la foi que comme une simple connaissance de l'histoire ou des dogmes »<sup>6</sup>. « La foi n'est pas simplement une connaissance, mais bien plutôt un désir d'accepter et d'appréhender ce qui est promis dans la promesse de Christ »<sup>7</sup>. « Croire, c'est se confier dans les mérites de Christ »<sup>8</sup>. « La foi est à proprement parler celle qui accepte les promesses ; c'est de cette foi que parle l'Ecriture »<sup>9</sup>. « La foi sauve parce qu'elle saisit la miséricorde ou promesse de grâce »<sup>10</sup>. « Une telle loi n'est pas une chose facile »<sup>11</sup>. « La foi en Christ, c'est-à-dire la foi en la rémission des péchés... ne vient pas dans le cœur des hommes sans qu'il y ait grande lutte... Cette foi qui croit que Dieu fait attention à nous, nous pardonne et nous exauce est une chose sur-naturelle ; en effet, l'esprit naturel de l'homme ne peut, de lui-même, s'élever à une telle (foi) en Dieu »<sup>12</sup>.

<sup>5</sup> *Apologie*, IV, 262.

<sup>6</sup> *Apologie*, IV, 383.

<sup>7</sup> *Ibid.*, 227.

<sup>8</sup> *Ibid.*, 69.

<sup>9</sup> *Ibid.*, 113.

<sup>10</sup> *Ibid.*, 338.

<sup>11</sup> *Ibid.*, 250.

<sup>12</sup> *Ibid.*, 303.

Lorsque les auteurs des Confessions déclarent : « Nous sommes certains de notre confession et foi chrétiennes tirées de la divine Ecriture prophétique et apostolique », ils ajoutent dans un même souffle qu'ils « en ont été pleinement assurés dans leurs cœurs et consciences chrétiennes par la grâce du Saint-Esprit »<sup>13</sup>.

*b) L'Evangile biblique est la Voix de Dieu*

Lorsque nous — Luthériens — disons que la Bible est la norme de l'Evangile inspirée par Dieu, nous exprimons la conviction que l'Esprit a opérée en nous, selon laquelle l'Evangile que nous entendons dans les Ecritures est réellement l'Evangile — « voix venue du ciel », et non simplement une quelconque construction humaine. Nous confessons ce que nous croyons profondément à propos de ce saint Livre, des pages duquel Dieu s'adresse à nos cœurs anxieux avec Sa propre Parole d'absolution.

Notre appréciation de la Bible est donc un fruit de notre foi en l'Evangile ; notre foi en l'Evangile n'est pas le résultat de notre appréciation de la Bible. Nous avons été amenés à savoir que la voix que nous avons entendue dans l'Evangile enseigné par l'Ecriture est la voix de Dieu ; c'est la raison pour laquelle nous tenons tellement à ces saintes Ecritures comme l'unique source et norme de ce précieux Evangile. Nous nous opposons donc, et de toutes nos forces, à toute suggestion selon laquelle la Bible serait quelque chose de moins que la propre Parole de Dieu lui-même — non que nous pensions que l'Evangile ait besoin d'être étayé par une doctrine traitant de l'Ecriture<sup>14</sup>, mais parce que notre attitude envers l'Ecriture a en fait été modelée par l'Evangile ! Comme l'a expliqué le Dr. Francis PIEPER : « Ce n'est qu'après avoir été justifié qu'un homme prend une attitude correcte envers l'Ecriture tout entière — croyant que l'Ecriture est la Parole de Dieu (la Parole qui ne peut être anéantie, Jean 10 : 35) — et qu'il fait un usage assidu de l'Ecriture (Jean 5 : 89) »<sup>15</sup>.

*c) L'Evangile que nous enseignons est scripturaire*

Mais les Luthériens font appel à la Bible pour prouver que l'Evangile qu'ils enseignent et confessent est l'Evangile enseigné par

<sup>13</sup> Préface du *Livre de Concorde*, p. 13, 1. 32-37.

<sup>14</sup> La véracité de l'Evangile ne dépend pas de l'Inerrance des Ecritures. C'est parce que la Bible est inerrante qu'elle enseigne la vérité de l'Evangile de façon inerrante. L'inerrance biblique nous assure que l'Evangile (qui est vrai *per se*) est correctement présenté dans les Ecritures. Un rapporteur tombé dans l'erreur pourrait fausser le message. Vu que la vérité de l'Evangile nous est communiquée dans des paroles que Dieu lui-même a fournies, en choisissant les termes qui convenaient (I Cor. 2 : 13), le contenu n'a pas été perverti au cours du processus de transmission par des hommes pouvant errer et se tromper. (Remarquez l'implication inéluctable d'*Apologie XXIV*, 94).

<sup>15</sup> PIEPER, Francis, *Christian Dogmatics*, II, traduit par W. F. ALBRECHT et d'autres, St-Louis, Concordia Publishing House, 1951, p. 424. Voir aussi F. E. MEYER, *Religious Bodies in America*, 4<sup>e</sup> éd. révisée, St-Louis, Concordia Publishing House, 1961, pp. 145-146.

*l'Ecriture*. Nous n'essayons pas de prouver l'Évangile par des passages scripturaires, mais de prouver que *l'Évangile que nous enseignons* est scripturaire, de façon à pouvoir dire avec l'*Apologie* : « Pour cette manière de voir qu'est la nôtre, nous avons des témoignages tirés de l'Ecriture »<sup>16</sup>. A ce propos, nous pouvons affirmer « que nous avons, face à l'Évangile de Christ, une attitude correcte et pieuse »<sup>17</sup>. Nous n'hésitons pas à prétendre que c'est là « ce que Paul a voulu dire en réalité, simplicité et vérité »<sup>18</sup>, et « nous savons que ce que nous affirmons est réellement et véritablement la pensée de Paul »<sup>19</sup>, c'est-à-dire que par la foi nous recevons le pardon des péchés à cause de Christ.

Les Confessions font appel à des passages bibliques pour prouver notre enseignement. Que l'absolution ne peut être reçue que par la foi, « cela peut être prouvé à l'aide de Paul »<sup>20</sup>. Le monergisme divin dans la conversion « est prouvé par de solides témoignages de l'Ecriture Sainte »<sup>21</sup>. Pour prouver que l'enseignement d'une distinction entre aliments n'est pas nécessaire, les Luthériens « ajoutent (à leur affirmation) des preuves tirées de l'Ecriture »<sup>22</sup>. Il existe des passages clairs qui interdisent d'ériger des réglementations humaines en vue de mériter la grâce divine<sup>23</sup>.

« Nous montrons abondamment à l'aide de preuves scripturaires et d'arguments tirés de l'Ecriture » que la rémission des péchés et la justification sont obtenues par la foi seule<sup>24</sup>. C'est la foi qui saisit la rémission des péchés « comme en témoigne l'Ecriture dans de nombreux passages »<sup>25</sup>. Aux témoignages des Pères — qui « étaient des hommes et pouvaient errer et se tromper » — « nous opposons les Ecritures plus claires et plus sûres »<sup>26</sup>. Les Luthériens savent « qu'on ne doit juger des articles de foi que d'après la Parole de Dieu »<sup>27</sup>. « Selon l'Ecriture, nous sommes obligés et forcés de croire » que Christ, selon sa nature humaine, a reçu des attributs divins<sup>28</sup>.

Les Luthériens prouvent (l'exactitude de) leur doctrine à l'aide de l'Ecriture, parce qu'ils pensent qu'il est « téméraire » d'affirmer des choses que les passages scripturaires ne disent pas<sup>29</sup>. C'est « une effronterie sans borne » d'affirmer des opinions contraires aux témoignages de l'Ecriture<sup>30</sup>. Aussi les Luthériens demandent-ils :

<sup>16</sup> *Apologie*, IV, 20.

<sup>17</sup> *Ibid.*, Préface, 15.

<sup>18</sup> *Ibid.*, 285.

<sup>19</sup> *Ibid.*, XII, 84.

<sup>20</sup> *Apologie*, XII, 61.

<sup>21</sup> *Formule de Concorde, Solida declaratio*, II, 87.

<sup>22</sup> *Confession*, XXVI, 22.

<sup>23</sup> *Ibid.*, XXVIII, 48.

<sup>24</sup> *Apologie*, IV, 117.

<sup>25</sup> *Ibid.*, 279.

<sup>26</sup> *Ibid.*, XXIV, 94-95.

<sup>27</sup> *Formule de Concorde, Solida declaratio*, II, 8, texte allemand.

<sup>28</sup> *Ibid.*, VIII, 60, texte allemand.

<sup>29</sup> *Apologie*, XII, 138.

<sup>30</sup> *Ibid.*, XXIII, 63.

« Comment peuvent-ils affirmer... (quelque chose) ...qui n'a pas de preuves dans la Parole de Dieu ? »<sup>31</sup>. « Où puiser nos connaissances, si ce n'est dans le témoignage de l'Écriture »<sup>32</sup> ? « Où donc l'Écriture enseigne-t-elle cela ? »<sup>33</sup>.

*3. Notre intention n'est pas d'affirmer que la puissance de l'Evangile découle de l'Écriture.*

Déclarer que l'Evangile vient à nous dans l'Écriture n'équivaut pas à affirmer que la *puissance* de l'Evangile découle des Ecritures ou de l'inspiration des Ecritures. L'Evangile était la « puissance de Dieu pour le salut » (Rom. 1 : 16) avant même que les saints hommes ne commencent à le transcrire. Affirmer que les Ecritures font autorité pour la *façon dont nous formulons* l'Evangile, ne veut pas dire que l'Evangile détient son autorité ou sa puissance des Ecritures. L'autorité *normative* de l'Écriture ne fait pas de l'Evangile la Parole vivante de Dieu (I Pierre 1 : 23-25), mais le principe formel — l'Écriture Sainte — fait autorité quand il nous *apprend* que l'Evangile est réellement la Parole vivante de Dieu, et prononce la malédiction sur quiconque annonce un Evangile différent (Gal. 1 : 8-9).

Les Confessions s'opposent partout avec véhémence à tout évangile différent, précisément parce que le *véritable* Evangile est, lui seul, la puissance de Dieu pour le salut. « La foi est conçue et affermie par l'absolution, par l'audition de l'Evangile »<sup>34</sup>. « Le Saint-Esprit produit la foi... chez ceux qui entendent l'Evangile »<sup>35</sup>. « Ni toi, ni moi, nous ne pourrions rien savoir du Christ ni croire en Lui et Le recevoir comme Seigneur si, par la prédication de l'Evangile, le Saint-Esprit ne nous offrait ces choses et ne nous les plaçait dans le cœur comme un don »<sup>36</sup>.

L'*Apologie*, telle que Justus JONAS l'a traduite en allemand, déclare que si Eglise il doit y avoir, il faut que le pur enseignement de l'Evangile soit préservé<sup>37</sup>. MELANCHTHON déclare que « cette Eglise est, en termes propres, la colonne de la vérité (I Tim. 3 : 15), car elle retient le pur Evangile et ce que Paul appelle le ' fondement ' (I Cor. 3 : 12), c'est-à-dire la *vraie* connaissance de Christ et la foi »<sup>38</sup>.

<sup>31</sup> *Ibid.*, XXVII, 28

<sup>32</sup> *Ibid.*, XXI, 10.

<sup>33</sup> *Ibid.*, XII, 157.

<sup>34</sup> *Apologie*, XII, 42.

<sup>35</sup> *Confession d'Augsbourg*, V, 2.

<sup>36</sup> *Grand Catéchisme*, II, 38.

<sup>37</sup> *Apologie*, IV, 256. Cf. aussi 119.

<sup>38</sup> *Ibid.*, VII, 20. mot souligné par la Commission.

## B. DANS QUEL SENS L'ÉCRITURE EST NORME DE L'ÉVANGILE

a) *Notre Evangile est pris de l'Ecriture*

Lorsque les Luthériens enseignent que l'Écriture est la norme de l'Évangile, ils veulent simplement dire que le contenu de l'Évangile et les termes dans lesquels ce contenu est formulé doivent être tirés des Ecritures. L'Évangile est la puissance effective (*auctoritas causativa*) engendrant la foi personnelle dans le Sauveur (*fides qua creditur*) ; les Ecritures sont l'autorité (*auctoritas normativa*) établissant et réglementant la déclaration, la confession et la proclamation de la foi chrétienne (*fides quae creditur*).

Lorsque Paul annonçait cette vérité « primordiale », c'est-à-dire l'article principal qu'est l'Évangile, que « Christ est mort pour nos péchés » et « qu'Il est ressuscité le troisième jour », il proclamait des réalités qui avaient eu lieu « selon les Ecritures » (I Cor. 15 : 3-4). Bien que Paul eût pu prétendre avoir reçu par inspiration de Jésus-Christ l'Évangile qu'il prêchait (Gal. 1 : 12), l'une de ses principales préoccupations était toujours de montrer que ce qu'il croyait et prêchait était conforme aux Ecritures (Actes 24 : 14 ; 17 : 2 ; 18 : 28). L'enseignement de Paul a pu résister aux examens les plus rigoureux pour cette raison justement qu'il se référait aux Ecritures (Rom. 4 : 8 ; Gal. 4 : 30) et qu'il proclamait ce que « l'Écriture dit » (Rom. 10 : 11 ; I Tim. 5 : 18) concernant des sujets allant de la justification à l'entretien du pasteur.

Paul a rappelé aux Corinthiens « les termes dans lesquels » il a prêché l'Évangile, et il leur a déclaré qu'il leur a enseigné ce qu'il avait reçu (I Cor. 15 : 1) ; toutefois il le faisait dans des paroles qu'enseignait l'Esprit (I Cor. 2 : 13)<sup>39</sup>. Ceci ne laisse même pas de place à la notion que la manière dont Paul formulait l'Évangile, ou la forme dans laquelle il prêchait, aurait été son invention personnelle pour traduire dans des modèles de pensée du I<sup>e</sup> siècle une quelconque idée générale qui lui serait venue n'importe comment à propos d'une bénigne intention de Dieu dans l'Histoire. Ceci rejette également l'idée suivant laquelle Paul aurait ensuite essayé de communiquer cet « Évangile » d'une manière compréhensible, en empruntant simplement à cet effet certains concepts qui étaient déjà connus des gens d'alors par la littérature apocalyptique juive ou la mythologie gnostique.

Par ailleurs, dans les Confessions luthériennes, ce n'est pas uniquement le contenu de l'Évangile mais aussi les termes dans lesquels il est formulé qui sont pris de l'Écriture. Dans les Confessions, on ne rencontre pas uniquement : « ils enseignent » (c'est-à-dire les si-

<sup>39</sup> Notez également que Timothée est exhorté à s'en tenir « au modèle des saintes paroles » (2 Tim. 1 : 13), et que Paul rend grâces à Dieu de ce que les Romains ont « obéi à la règle de doctrine » (Rom. 6 : 17). Dans le cas de l'Évangile, le contenu et la forme sont inséparablement liés.

gnataires de la Confession d'Augshbourg<sup>40</sup>, mais aussi « l'Écriture enseigne »<sup>41</sup> en tant qu'autorité *sur la manière de formuler l'Evangile*.

C'est en conformité avec les paroles de Paul que les Confessions enseignent l'Evangile en termes de satisfaction, de substitution et en des termes d'imputation de la justice de Christ au pécheur par le moyen de la foi<sup>42</sup>. Le principe matériel de la théologie luthérienne (l'Evangile) découle du principe formel (l'Écriture). L'*Apologie* énonce comme axiomatique qu'« il n'est pas dans le pouvoir de l'homme... d'affirmer, sans une parole certaine de Dieu à propos de la volonté de Dieu, qu'Il cesse d'être en colère »<sup>43</sup>. Ici, le principe matériel est inséparablement lié au principe formel, de sorte que nous ne pouvons affirmer le premier si ce n'est du droit que nous en donne le second<sup>44</sup>.

### *b) Interdépendance du principe formel et du principe matériel*

Les Confessions luthériennes enseignent *l'Evangile* dans sa pureté parce qu'elles sont des interprétations correctes de *l'Écriture*. C'est parce que « les adversaires ne sont pas touchés par ce grand nombre de passages de *l'Écriture*, attribuant clairement la justification à la foi », qu'en toute bonne logique « ils abolissent purement et simplement *l'Evangile* du pardon gratuit des péchés »<sup>45</sup>.

Dans les Confessions, les deux principes — matériel et formel — sont étroitement reliés et fortement dépendants l'un de l'autre. Les opinions qui sont en désaccord avec l'Écriture diminuent par là même la gloire de la passion du Christ. Lorsque l'Evangile est perdu de vue, l'Écriture est déformée. Comparez soigneusement ces deux affirmations. La première : « Concernant ces opinions, les nôtres ont attiré l'attention sur le fait qu'elles s'écartent de l'Écriture Sainte et offensent la gloire de la passion du Christ »<sup>46</sup>. La Seconde : « Cet enseignement (l'Evangile) doit toujours être présent à l'esprit pour pouvoir être opposé à ceux qui, rejetant Christ et abolissant l'Evangile, dénaturent malicieusement le sens de l'Écriture pour l'adapter aux opinions humaines »<sup>47</sup>. La première affirmation indique que s'écartez de l'Écriture et priver Christ de sa gloire vont de pair. La seconde affirmation indique que rejeter Christ et déformer l'Écriture vont de pair.

<sup>40</sup> Cf. par exemple, *Confessions*, IV, 1.

<sup>41</sup> Cf. par exemple, *Confession*, XXIV, 28 et *Formule de Concorde, Solidatio declaratio*, III, 80. Mots soulignés par la Commission.

<sup>42</sup> *Apologie*, IV, 179 et 305 ss.

<sup>43</sup> *Ibid.*, 262. Cf. également XV, 17 et XXI, 10.

<sup>44</sup> Voyez comment LUTHER lie l'Écriture et l'Evangile l'un à l'autre : « D'où le savent-ils ou comment peuvent-ils saisir le pardon et se l'approprier, s'ils ne se tiennent pas, par la foi, à l'Écriture et à l'Evangile ? » *Grand Catéchisme*, V, 31.

<sup>45</sup> *Apologie*, IV, 107 et 110. Mots soulignés par la Commission.

<sup>46</sup> *Confession*, XXIV, 24.

<sup>47</sup> *Apologie*, IV, 260.

c) *L'Écriture en tant que source : exemple de l'élection*

Sans doute les Confessions n'insistent-elles nulle part autant sur le fait que le principe formel est la source du principe matériel que dans le contexte où la *Formule de Concorde* présente l'article de notre élection éternelle en Jésus-Christ pour le salut<sup>48</sup>. Cet article de foi, qui fait partie intégrante de l'Évangile chrétien, doit être présenté conformément à « l'exemple de la Parole de Dieu »<sup>49</sup>. Le mystère de la prédestination<sup>50</sup> nous est révélé dans la « Parole de Dieu »<sup>51</sup>. Pour éviter tout malentendu, cet article doit être expliqué « sur la base de l'Écriture »<sup>52</sup>.

Si nous organisons nos pensées à propos de cet article conformément à l'Écriture, il nous est facile de nous y retrouver<sup>53</sup>. Nous pouvons organiser nos pensées à propos de cette doctrine conformément aux Ecritures, parce que les Ecritures n'en discutent pas seulement accidentellement et superficiellement mais fréquemment et en détail<sup>54</sup>, et aussi parce que « tout, dans la Parole de Dieu »<sup>55</sup> est transcrit « pour nous »<sup>56</sup>.

L'Écriture elle-même n'enseigne cette doctrine autrement qu'en nous renvoyant à la Parole<sup>57</sup>. C'est la raison pour laquelle il nous faut soigneusement distinguer entre ce que Dieu a explicitement révélé dans Sa Parole<sup>58</sup> et ce qu'il n'a pas révélé<sup>59</sup>. La *Formule de Concorde* exhorte : « Repose-toi sur Sa Parole révélée »<sup>60</sup>, « opère constamment avec la Parole »<sup>61</sup>, « adhère exclusivement à la Parole révélée »<sup>62</sup>. Ce n'est que par la Parole de Dieu que nous pourrons connaître sa volonté envers nous et conserver le fondement de notre réconfort et de notre consolation<sup>63</sup>.

<sup>48</sup> *Formule de Concorde, Solida declaratio XI.*

<sup>49</sup> *Ibid.*, 2, texte allemand. Texte latin : « selon l'instruction et l'analogie de la Parole de Dieu et de la foi ».

<sup>50</sup> *Vorsehung*.

<sup>51</sup> *Ibid.*, 43, texte allemand. Texte latin : « Écriture Sainte ».

Ici et en de nombreux autres endroits de cette étude, nous attirons l'attention sur le fait que, lorsque « Parole de Dieu » apparaît dans le texte allemand de la *Formule de Concorde*, la traduction latine est fréquemment « Écriture Sainte ». Ce fait, ainsi qu'une comparaison des textes allemands et Latins de C. A. XXVIII, 35, rendent très discutable la thèse selon laquelle l'*Apologie XXVIII*, 28 « a l'intention » de faire une distinction entre Écriture et Parole de Dieu, comme cela a été suggéré dans *Concordia Theological Monthly*, XXIV, 8, Août 1953, p. 594 et XXIX, 1, Janv. 1958, p. 2, note 5.

<sup>52</sup> *Ibid.*, 8.

<sup>53</sup> *24 Solida declaratio, XI, 24.*

<sup>54</sup> *Solida declaratio, XI, 2.*

<sup>55</sup> En latin : « Écriture Sainte ».

<sup>56</sup> *Solida declaratio, XI, 12. Dans le texte latin « nobis proponuntur », litt. « proposé » ou « prescrit pour nous ».*

<sup>57</sup> *Verbum Dei revelatum. Solida declaratio, XI, 12.*

<sup>58</sup> Latin : Ecritures Saintes.

<sup>59</sup> *Solida declaratio, XI, 52.*

<sup>60</sup> *Ibid.*, 55.

<sup>61</sup> *Ibid.*, 56.

<sup>62</sup> *Ibid.*, 53.

<sup>63</sup> *Ibid.*, 36.

d) *L'Écriture en tant que norme de doctrine*

Les Confessions se réfèrent aux Ecritures en tant que norme de doctrine non seulement à propos de l'article de l'élection mais de tous les articles de foi. En voici quelques exemples :

1° — Tout le contenu de la *Confession d'Augshbourg*, y compris l'article de la justification (le principe matériel), « est une compilation à partir des Ecrits divins, prophétiques et apostoliques »<sup>61</sup>. Les électeurs et princes ordonnèrent que soit préparée une Confession « tirée de la Parole de Dieu »<sup>62</sup>. La doctrine confessée dans les articles et chapitres de la *Confession d'Augshbourg* est « tirée de la Parole de Dieu » et conforme à elle<sup>63</sup>. La Confession d'Augsbourg « est fondée sur le témoignage de la vérité inaltérable de la Parole de Dieu »<sup>64</sup>.

2° — Lorsque nos pères étaient en train de préparer des documents devant devenir la *Formule de Concorde*, ils demandèrent qu'on leur fasse des suggestions sur « la manière de confirmer la doctrine chrétienne par la Parole de Dieu »<sup>65</sup>, en l'opposant à toutes sortes de fausses interprétations dangereuses<sup>66</sup>. Les Confessions sont un résumé de la doctrine que LUTHER a exposée « en (la) puissant dans la Parole de Dieu »<sup>67</sup>. Ce résumé de la doctrine est normatif parce qu'il est « tiré de la Parole de Dieu »<sup>68</sup>.

3° — « La Parole de Dieu »<sup>69</sup> indique clairement que seule la foi sauve<sup>70</sup>. L'*Apologie* montre « et par le témoignage de l'Écriture et par des arguments tirés de l'Écriture... que nous recevons la rémission des péchés par la foi seule, à cause de Christ »<sup>71</sup>.

4° — La doctrine du monergisme divin dans la conversion « est fondée sur la Parole de Dieu »<sup>72</sup> et amplement démontrée par des passages clairs de l'Écriture Sainte<sup>73</sup>.

<sup>61</sup> Préface du *Livre de Concorde*, p. 3, 1. 24-25.

<sup>62</sup> Texte latin : « Ecritures Saintes ». *Formule de Concorde, Solida declaratio*, préface, 3.

<sup>63</sup> *Ibid.*, Sommaire, Fondement, Règle et Norme de la Doctrine, 5. Dans le texte latin : *E. Verbo Domini est desumpta et ex fundamentis sacrarum litterarum solida exstructa*.

<sup>64</sup> Préface du *Livre de Concorde*, p. 5, 1. 26-29. Le texte latin remarque que la *Confession d'Augsbourg* est construite sur de solides témoignages de la vérité immuable et formulée dans la Parole de Dieu. Cette façon de parler des Confessions indique qu'elles sont de l'avis que la vérité est enseignée dans les Ecritures et que cette vérité est immuable. C'est la raison pour laquelle les Confessions affirment : « Nous posons comme fondement la Parole de Dieu, qui est l'éternelle vérité ». *Formule de Concorde, Solida declaratio*, Fondement, Règle et Norme de la Doctrine, 13.

<sup>65</sup> Texte latin : « Ecritures Saintes ».

<sup>66</sup> Préface du *Livre de Concorde*, p. 7, 1. 46-49.

<sup>70</sup> Texte latin : « dans les Ecritures Saintes » ; *Formule de Concorde, Solida declaratio*, Sommaire, Fondements, Règle et Norme, 9.

<sup>71</sup> *Ibid.*, 10, voir aussi 18.

<sup>72</sup> Texte latin : « le témoignage des Ecritures Saintes ».

<sup>73</sup> *Solida declaratio*, IV, 35.

<sup>74</sup> *Apologie*, IV, 117.

<sup>75</sup> Texte latin : « a de solides fondements dans les Ecritures Saintes ». *Formule de Concorde, Solida declaratio*, II, 28.

<sup>76</sup> *Ibid.*, 87.

5° — La communication d'attributs divins à la nature humaine de Jésus-Christ est une vérité révélée par Dieu dans sa Parole <sup>77</sup>. « Selon l'affirmation des Ecritures », des qualités divines et infinies ont été conférées à l'homme Christ ; « conformément à l'Ecriture » nous sommes obligés et forcés de croire que Christ a reçu tous ces attributs selon sa nature humaine <sup>78</sup>. La *Formule de Concorde* affirme que là où « nous trouvons des témoignages nets et précis dans l'Ecriture, il faut <sup>79</sup> simplement y croire et ne pas les mettre en discussions » <sup>80</sup>.

6° — Les erreurs sont rejetées comme contraires à notre doctrine basée sur la Parole de Dieu <sup>81</sup>. Les adversaires sont blâmés pour enseigner comme « fondée dans l'Ecriture » une notion de satisfaction « dépourvue de l'autorité de l'Ecriture ». Les Confessions leur posent la question : « Où l'Ecriture enseigne-t-elle cela ? » <sup>82</sup>.

7° — « Il n'est pas prudent d'instituer des cultes dans l'Eglise, sans que l'Ecriture y autorise » <sup>83</sup>.

8° — Il est impossible d'affirmer que l'obéissance, la pauvreté et le célibat soient des cultes que Dieu accepte comme œuvres de justice, s'il n'y a aucune preuve scripturaire à cela <sup>84</sup>.

« Il est écrit » est une devise qu'on trouve virtuellement à chaque page des Confessions.

## CONCLUSION

L'Évangile est la Parole toute personnelle de Dieu, la Parole du pardon à cause de Christ, annoncée aux pécheurs perdus et condamnés. Cette Parole d'Évangile vient à nous dans la Parole inspirée de Dieu, dans les Ecritures prophétiques et apostoliques de l'Ancien et du Nouveau Testament. *En tant que porteurs de l'Évangile*, les Saintes Ecritures sont la proclamation divine du pardon pour l'humanité déchue, proclamation faisant autorité, qu'aucune puissance, céleste ou infernale, ne peut mettre en question ou annuler, et par laquelle le Saint-Esprit veut appeler jusqu'au dernier jour des pécheurs à la foi en Christ qui donne la vie et qui sauve. *En tant que Parole Inspirée de Dieu*, les Saintes Ecritures sont la règle et la norme divines ayant caractère d'autorité pour tout, ce que Son Eglise enseigne et fait en Son nom.

<sup>77</sup> *Formule de Concorde, Solida declaratio*, VIII, 53.

<sup>78</sup> *Ibid.*, 55 et 60.

<sup>79</sup> Texte allemand : *Sollen wir*.

<sup>80</sup> *Ibid.*, 53. Là aussi, l'intensité du *sollen* allemand est *must* plutôt que *shall*.  
Voir note.

<sup>81</sup> Texte latin : « Les Ecritures Saintes » ; Cf. *Formule de Concorde, Solida declaratio*, VII, 107.

<sup>82</sup> *Apologie*, XII, 122, 119 et 157.

<sup>83</sup> *Apologie*, XXIV, 92.

<sup>84</sup> *Ibid.*, XXVII, 23.

Pour s'interroger sur la relation entre Evangile et Ecriture et sur la nature de l'autorité de la Bible, les Luthériens ne formulent pas leur question comme suit : La Bible est-elle la Parole de Dieu à caractère autoritaire parce qu'elle proclame l'Evangile OU parce qu'elle est inspirée ? C'est une fausse manière de poser la question, car elle suggère qu'il nous faudrait choisir entre les deux termes d'une alternative qui s'exclueraient mutuellement. Un « les deux à la fois » est ici changé en un « soit l'un, soit l'autre ».

La théologie luthérienne a toujours affirmé l'autorité de la Bible en s'appuyant sur un double fondement :

a) En tant qu'Evangile, l'Ecriture Sainte est la puissance de Dieu au moyen de laquelle le Saint-Esprit opère la foi qui saisit Christ et délivre les hommes du péché et de la mort.

b) En tant que Parole inspirée de Dieu, les Ecritures Saintes sont la règle de la foi qui est crue, enseignée et confessée dans l'Eglise.

Dieu a réuni l'Evangile et l'Ecriture en une unité inséparable. La théologie luthérienne, qui est fidèle aux Confessions, comprend comme suit la relation entre Ecriture et Evangile : L'Ecriture est à l'Evangile ce que la source est à l'essentiel ; ou encore : l'Evangile est à l'Ecriture ce que l'essentiel est à la source <sup>85</sup>. Dieu nous a donné l'Evangile *dans l'Ecriture*. La théologie luthérienne ne sépare pas ce que Dieu a joint. Encore moins oppose-t-elle l'Evangile à l'Ecriture ou l'Ecriture à l'Evangile ! L'essentiel peut-il contredire la source ou la source l'essentiel ? La source peut-elle désavouer l'idée centrale, ou l'idée centrale annuler la source ?

La théologie luthérienne laisse réunis la source et l'essentiel comme étant la Parole toute personnelle de Dieu, Parole qui est pour l'Eglise chrétienne à la fois l'origine de sa vie et la norme de sa doctrine.

# “ LE SALUT AUJOURD'HUI ”

ou

## Comment le Conseil œcuménique des Eglises abandonne l'autorité des Ecritures

par Jean HOFFMANN.

Au début de cette année eut lieu à Bangkok la seconde des conférences missionnaires mondiales organisée depuis la fusion opérée à New Delhi en 1961 entre le *Conseil œcuménique des Eglises* et le *Conseil International des Missions*. Depuis cette date toutes les questions propres à la Mission relèvent d'un département du Conseil œcuménique, celui de la Mission mondiale et de l'Evangélisation.

Il y aurait énormément à dire sur la manière dont cette conférence a été conçue, préparée, « mise en condition » et amenée à peu près là où les services du secrétariat général genevois du Conseil œcuménique avaient décidé de la conduire. Dans des études autres que celle-ci, de tels procédés doivent être analysés, mais ce qui nous importe ici c'est d'examiner *les textes* de cette Conférence en les confrontant à l'enseignement biblique, seule autorité souveraine pour nos Eglises issues de la Réforme. Il importe d'autant plus que nous nous livrions à cette étude que la Conférence de Bangkok a été qualifiée de « grand événement sur le plan spirituel » du fait qu'elle aurait trouvé son unité « en se recentrant davantage sur Jésus-Christ ».

Avant de dégager des textes le « salut » dont il s'est agi à Bangkok, nous commencerons par examiner le document dont, en principe, tout membre de nos Eglises doit avoir eu la possibilité de prendre connaissance, la « *Lettre aux Eglises* » adressée à celles-ci par la Conférence au moment de se séparer.

## LA LETTRE AUX EGLISES

Qualifiée de « belle, riche et d'une grande unité », cette lettre est censée exprimer « *la conviction générale que nous sommes tous appelés à vivre ensemble le salut, à répondre ensemble à notre commune vocation missionnaire* ». Reconnaissions qu'une lecture superficielle justifie cette impression générale. Malheureusement elle ne résiste pas, elle ne peut pas résister à une étude attentive de son texte.

Dès son introduction nous voici mis en présence de diverses « *expériences* » faites par ses membres dans « *la joie* » de la fête et la participation aux « *richesses de la réalité œcuménique* ». Ce fut un « *événement* » dont il importe de partager ce qu'il apporta à ceux qui le vécurent.

A côté de ces « *richesses de la vie œcuménique* », déjà mentionnées, et de ce que représentèrent les études bibliques pour leurs participants, figure comme « *source* » de la « *puissance de renouveau* » dont « *est revêtu l'Evangile* » « *tout ce que Dieu a fait pour nous, là où nous sommes et tels que nous sommes* ». Réfléchissez à ce que signifie vraiment une telle rédaction : ce sont *nos expériences* qui sont proposées comme source secondaire de notre connaissance de la Révélation à côté des Ecritures, dont elles facilitent la compréhension. Nous qui vivions dans la certitude que Dieu seul parle bien de Dieu, nous voici contraints d'admettre que les impressions et expériences des hommes priment la Révélation divine.

Dans ces conditions, comment vont se présenter les trois « *conséquences* » tirées de ces expériences ? Reconnaissions que le texte de la *Lettre* en ce qui concerne la première est riche en références aux données fondamentales de notre foi : « *la personne vivante de Jésus-Christ* », le « *nom* » exclusivement donné « *par lequel nous puissions être sauvés* », la *communion du Saint-Esprit* », « *la puissance du salut de sa croix* », « *la manifestation finale de sa victoire* », d'autres encore. Nous nous réjouissons de lire ce rappel de données normatives de notre Confession de foi — du moins jusqu'à ce que nous nous rendions compte de la déformation que subissent certaines d'entre elles. S'il est, par exemple, question de « *la puissance du salut de sa croix* », pourquoi faut-il que la *Lettre* poursuive « *telle que la manifeste sa résurrection* » ? Selon une telle formulation, la résurrection devient un moyen permettant de comprendre l'importance et la portée de la mort de Jésus cependant que l'exemple de sacrifice pour les autres, donné par lui, exerce une action jusque sur la mort. Mais de quelle importance s'agit-il ? Rien ne permet de penser qu'il soit question du sacrifice expiatoire consenti une fois pour toutes pour le rachat de nos péchés, d'autant plus que le fait matériel de la résurrection est, lui aussi, escamoté. Nous avons là une expression typique appartenant au langage propre à l'école bultmanienne, ce que vient confirmer la substitution de « *la manifestation finale de la victoire* » de Christ à l'énoncé de la foi en son retour glorieux.

Une très grave question se pose alors : de quelle « manifestation de victoire » du Christ s'agit-il ? Dans l'optique fort particulière de la conférence de Bangkok une réponse est donnée par la méthodiste Pauline WEBB, vice-présidente du *Comité Central du Conseil Oecuménique* et présidente de la *Section II* de la Conférence (dont le thème était « *Salut et Justice sociale* »). Pauline WEBB déclare qu'il s'agit « *de traduire « la vision du Règne de Christ » en réalité idéologique et en un programme pratique de libération politique de tous les opprimés* ».

Cette traduction ne peut être faite qu'à la condition d'adopter la thèse de Roger GARAUDY voulant que Jésus ait supprimé l'idée du caractère inévitable du déroulement des faits historiques en lui substituant la conviction que « l'homme est né pour être le créateur de son propre destin » (ainsi que l'affirme le manuel préparatoire à la Conférence de Bangkok). L'atteinte du « Règne de Christ » dépendrait alors des « possibilités humaines » et s'actualiserait sur cette terre, ainsi que l'avaient déjà rêvé les révolutionnaires anabaptistes du XVI<sup>e</sup> siècle et comme, de fait, le veulent les adeptes du christianisme social et de la théologie de la révolution.

La conviction que l'homme doit être l'artisan de son propre destin a toujours exercé une forte influence sur la culture occidentale. Elle constitue une des sources majeures de l'esprit de la Renaissance, inspirateur de l'humanisme actuel et à l'origine de cette *philosophie de l'expérience* selon laquelle celle-ci prime la raison, voire s'y substitue, quand l'homme cherche à discerner le sens de son existence. Il en résulte qu'il n'y a plus, qu'il ne peut plus y avoir de vérité objective, puisque tout est subjectif. Ce n'est plus la révélation biblique qui est normative mais les élucubrations de notre sensibilité ou, si vous préférez, de notre « conscience », un des mots dont le sens est le plus falsifié aujourd'hui.

Comment imaginer un monde capable de n'être point « déboussole » quand chacun, prétendant n'en faire qu'à sa tête, ou selon sa conscience, n'agit plus qu'en additionnant ses expériences ! Quelle stabilité prétend-on acquérir lorsqu'il n'y a plus de critère permettant de distinguer entre la réalité de ce monde et l'univers créé par l'imagination de rêveurs ou d'obsédés ? Voyez ce qui se passe dans certaines de nos soi-disant « démocraties » populaires, ou ne prétendant point à l'être, dans les méthodes de leur gouvernement, dans l'exercice d'une « justice » strictement conforme aux doctrines professées par le pouvoir mais sans rien de commun avec « la justice » telle que les Ecritures nous la révèlent !

Or c'est pourtant ce que nous enseigne la conception du monde et de l'homme conforme à la philosophie de l'existence inspirée par Karl MARX. La conséquence de l'adoption de cette idéologie est que « *chaque fois qu'un homme accède à sa véritable liberté et à sa responsabilité d'homme, enfant de Dieu* » (ainsi que le déclare la *Lettre aux Eglises*) cet homme travaille à « *l'humanisation du monde et de la société* ». Ne vous rendez-vous pas compte qu'il est

impossible que les Eglises puissent employer un langage reflétant strictement ce qu'enseigne l'idéalisme marxiste ? Dans des formulations telles que celles de la *Lettre aux Eglises* RIEN ne subsiste de l'enseignement biblique relatif au salut. Voilà ce qu'il faut dire et redire à tous les fidèles trompés par « la religiosité » dans laquelle baigne la dite *Lettre* telle que nous l'analysons ici.

Retenant notre lecture, nous arrivons à la seconde des « conséquences » du « grand partage » de Bangkok. Elle est d'ordre pratique et répond à la question : « *Que doivent faire les chrétiens* ?

L'envoi en mission des apôtres par Jésus devrait être repris ici : « Allez auprès des hommes de toutes les nations et faites d'eux mes disciples : baptisez-les au nom du Père, du Fils, du Saint-Esprit et enseignez-leur à obéir à tout ce que je vous ai commandé ». Nous ne pouvons que constater que cet ordre du Christ est purement et simplement passé sous silence. A sa place nous apprenons qu'il faut « *nous engager... dans la lutte contre tout ce qui opprime les hommes d'aujourd'hui...* » et la *Lettre* mentionne le racisme, les injustices sociales, les oppressions économiques et politiques, la guerre d'Indochine, la répression des mouvements de libération, la déshumanisation de la civilisation technologique. Tel paraît être le but donné « aujourd'hui » à la Mission. S'il s'agit là d'une « *vraie cohérence de la foi et de la vie* », encore faudrait-il que l'objet de la foi soit « annoncé », or ce témoignage rendu au Seigneur de l'Eglise et à son Sauveur n'est même pas mentionné.

Il est vrai que nous sommes « *contraints au témoignage par la parole* » et appelés « *au dialogue* » quelles que soient la foi ou les convictions des partenaires. Je sais bien qu'il est devenu de mode de « dialoguer » aujourd'hui partout, en tout temps et hors de temps, mais peut-on réellement s'entretenir avec qui ne parle pas notre langue ? Entre Réformés et Luthériens, Catholiques et Orthodoxes, chrétiens de toutes confessions, le dialogue est non seulement possible mais enrichissant. Comment l'imaginer étendu au judaïsme, au bouddhisme, au marxisme et autres religions non-chrétiennes puisqu'entre elles et nous il n'y a pas de langage commun et, surtout, que bibliquement, cela nous est interdit ? (Nous reviendrons sur ce point).

La troisième « conséquence » de Bangkok concerne « *la recherche des structures* » permettant de s'exprimer à l'*« Eglise universelle »* telle que l'actualise « *la migration générale* », caractéristique des conditions actuelles de la vie sociale. Il s'agit donc d'une notion *géographique* de l'expansion de l'Eglise et non pas *œcuménique*, au sens propre du terme. Substituées aux formes de la Mission traditionnelle, parfois abandonnées à la suite du départ des missionnaires, ces structures nouvelles doivent permettre aux Jeunes Eglises « *l'accession à une pleine identité* » et exiger de nous une solide dose « *d'imagination créatrice* ». La portée réelle de cette « conséquence »-là n'apparaîtra qu'à l'étude de ce qu'est devenu « le salut » dans l'interprétation qu'en donne le Conseil *Œcuménique*.

que. Toutefois nous ne pouvons pas ne pas souligner dès maintenant que cette « *Eglise universelle* »-là n'a que bien peu d'éléments communs avec l'Eglise de notre Seigneur Jésus-Christ telle que nous la font connaître *Evangiles et Epîtres*, mais se trouve au contraire étroitement *apparentée au mythe du gouvernement universel* cerné par la doctrine marxiste-léniniste. Cette troisième « *conséquence* » est donc politique en son essence et, par là, procède directement de la substitution de « *l'engagement politique* » à l'ordre d'évangélisation du monde.

Aussi l'annonce de la « *grande espérance* » inspirant les rédacteurs de la *Lettre*, par laquelle ils la concluent, ne saurait aucunement concerner la réalisation de la « *Promesse* » biblique mais les objectifs strictement « *humains* » énumérés dans ce document caractéristique de la manière dont il est possible de tromper les fidèles en substituant à la vocation missionnaire, créatrice de l'Eglise dès ses premières communautés, l'appel à la lutte politique, économique et sociale.

Comment cela a-t-il pu se réaliser ? — Il y eut *substitution à la notion évangélique de salut d'une idéologie étrangère au christianisme*, substitution d'autant plus grave qu'acceptée inconsciemment par une majorité d'hommes d'Eglises « *mis en condition* » par les techniciens experts en la matière, choisis dans ce but par les services centraux du Conseil Oecuménique.

#### QU'EST-CE QUE « LE SALUT » ?

Il est indiscutable que le drame de notre époque est l'impossibilité éprouvée par l'immense majorité des hommes de comprendre les expressions bibliques traditionnelles, voire même de s'intéresser à la connaissance de l'Evangile dont elles procèdent. « *Penser à son âme* » ne signifie plus rien pour un individu élevé dans l'idée que « *l'homme est un tout psychosomatique engagé dans une procédure de mûrissement* ». Ce jargon, à mon sens, n'a rien à envier en matière d'obscurité à ces expressions « *pieuses* » et au soi-disant « *patois de Canaan* » objets de tant de mépris. « *Le salut de son âme* » ne présente donc aucun intérêt pour notre contemporain. Vient-il à assister à un service de communion, le chant saluant « *l'Agneau de Dieu* » chargé d'ôter les péchés du monde lui paraît non seulement inspiré d'une imagerie grossière mais évocateur de « *prétentions incompréhensibles* ». *L'Agneau de Dieu* appartient au « *kitsch* » universel, illustrant plus ou moins naïvement les mythes dont se nourrit la foi des chrétiens.

Le problème de l'Eglise est de découvrir comment exprimer sa foi, une foi exclusivement fondée sur la révélation biblique et de le faire en des termes intelligibles pour l'homme d'aujourd'hui sans que rien de ces vérités ne se perde, donc, pour reprendre l'exemple que nous venons de donner, il s'agit de restituer à « *l'Agneau de*

Dieu » la plénitude de sa fonction en des termes acceptables de nos contemporains. Ceci explique pourquoi l'annonce du thème de Bangkok : « *le Salut Aujourd'hui* », fut accueillie avec d'autant plus de joie qu'il paraissait pouvoir conduire à l'élaboration de réponses mettant un terme à cette conviction d'insolubilité du problème du langage employé par l'Eglise. Oui, ce fut avec un réel enthousiasme que, dans certains pays, pasteurs et théologiens se consacrèrent à l'étude de la doctrine biblique du salut. Je pense, en particulier, au très solide document rédigé à Oslo en juin 1972 au cours d'une conférence préparatoire à Bangkok<sup>1</sup>, ainsi qu'aux travaux accomplis par la commission d'Etudes Bibliques formée par le Conseil Oecuménique en vue de la conférence et dont les documents, malheureusement ne sont que trop peu connus dans nos Eglises.

Seulement, pendant que tant de gens s'efforçaient d'exprimer en langage actuel la foi de l'Eglise relative au salut, d'autres voix s'élevaient, indifférentes à ce qu'enseignaient les Ecritures mais soucieuses d'imposer ce que, dans les six parties du monde, la masse, elle, pense, être le salut. A Genève, dès la fin de 1971, une table ronde d'une dizaine de porte-parole de ces opinions mondiales tenait de singuliers propos, affirmant, par exemple, qu'en Amérique Latine, pour nombre de jeunes chrétiens, CHE GUEVARA et Jésus-Christ appartenaient à la même tradition et que, pour des chinois, grâce au rayonnement de la pensée de MAO TSE-TUNG la révolution culturelle serait une révélation de ce qu'est le sacrifice total consenti pour le bien de la communauté.

Ces propos indiquaient un chemin où le Conseil Oecuménique n'allait pas tarder à nous inviter à nous engager en publiant, en février 1972, « *Le Salut Aujourd'hui et l'expérience contemporaine* »<sup>2</sup>. Selon ce texte destiné à servir de base à la préparation de la conférence de Bangkok, ce n'est pas la connaissance du salut tel que l'enseignent les Ecritures qui importe mais l'aspect *actuel* de la réponse à donner aux angoisses de l'homme moderne, en quelque milieu qu'il se trouve. Le salut s'identifie à la libération, à l'affranchissement de toutes les contraintes religieuses, artistiques, sociales et politiques. Les « expériences » proposées à l'étude sont aussi bien celles de la théologie africaine que de la musique « pop », et vont jusqu'à proposer « *le salut par Mao* », à la suite de l'invitation du chinois TANG-AO-TSCHUNG. Nous trouvons là un extrait du roman du japonais SHUSEKO EUDO, « *Le silence* », où un prêtre est confronté à un renégat et subit de sa part de telles pressions morales qu'il finit pas se sentir contraint de renier sa foi en Christ, acte qui est présenté comme la réalisation du « *Salut Aujourd'hui* » !

L'idée première du choix d'une telle collection de textes en vue de la préparation de Bangkok 72/78 est évidemment la volonté

<sup>1</sup> Texte dans *Mission and Evangelism*, Sigtuna Okt. 1972, pp. 6-17.

<sup>2</sup> Titre officiel « *Salvation today and contemporary experience* ».

de « provoquer » les lecteurs mais, premièrement, le Secrétariat Genevois du Conseil Oecuménique a rassemblé là des « expériences » qu'unissent entre elles le fil tenu d'associations phénoménologiques groupées autour du concept de « libération » et non de salut ; ensuite il ne s'est visiblement pas soucié le moins du monde de la confusion créée par l'abus du thème salut-libération dans les textes réunis. Sans doute disposons-nous là d'un écho des « *conditions existentielles* » que connaissent des millions d'hommes aspirant à « *plus de bien-être, à la paix, la liberté et le bonheur* » mais pas un seul mot n'indique la nécessité de recourir à d'autres « *solutions* » que celles proposées par des révolutions culturelles et politiques, les maquis révolutionnaires et des mouvements tels que ceux « *pour la libération de la femme* ».

Ici, nous nous trouvons tellement loin du « salut » tel que l'affirment nos Confessions de foi qu'en présence d'une telle déformation nous nous trouvons contraints de penser à la sanglante méprise qui fit du mot allemand désignant le Salut, « *das Heil* », le cri de rassemblement de millions d'hommes voulant « remédier au scandale » (*heilen*) de l'état où se trouvait l'Allemagne au moment de la levée d'**HITLER** sans qu'ils se rendissent compte de la confusion qu'ils commettaient avec le « *sacré* » (*heilig*) et allant jusqu'à voir dans ce *Führer*, instigateur de cette « *purification* », l'agent du salut (*Heil*). — C'est ce même genre d'utilisation criminelle d'un mot, au sens volontairement perverti, que nous trouvons non seulement dans la documentation préparatoire à Bangkok mais dans le déroulement de la conférence et sa mise en condition réalisée parfois à l'aide de méthodes et de moyens techniques mis au point par le national-socialisme et ayant fait leur preuve d'excellence de rendement en particulier dans ces vastes rassemblements de foules à Nürnberg et ailleurs !

Il n'est point nécessaire de procéder à une étude approfondie des rapports des diverses sections de la conférence de Bangkok pour nous rendre compte du bien fondé d'une affirmation aussi grave. Une brève lecture nous en fournit la preuve.

#### « ATHEE PAR LA GRACE DE DIEU »

La Section I de la Conférence avait pour thème d'étude « *Culture et identité* ». Elle traitait plus particulièrement du dialogue avec les adeptes des religions non-chrétiennes en partant du principe que Dieu peut agir et sauver, s'il le juge bon, autant dans une religion que dans une autre puisque toutes sont « bonnes ». Au chapitre IV, paragraphe 4 du rapport de cette section, se lit cette affirmation :

« *Nous sommes conscients de l'initiative de Dieu à l'égard de l'homme à la fois en tant que Dieu et que Sauveur, initiative grâce à laquelle l'homme retrouve la plénitude de sa qualité humaine et*

accède à une plus vaste communauté. Nous trouvons dans la Bible la relation de son action salvatrice à l'égard du peuple de l'alliance du Sinaï, réalisée par l'incarnation de notre Seigneur et actualisée par la mission universelle de l'Eglise. Nos yeux sont avidement ouverts afin de découvrir comment Dieu agit au milieu de peuples de religions et d'idéologies autres que les nôtres. »

Il ne faut pas être grand clerc pour se rendre compte que nous avons ici un exemple typique de cette conception non-biblique selon laquelle le Saint-Esprit agit universellement aussi bien chez les chrétiens que parmi les adeptes de toutes religions et idéologies. C'est là fouler aux pieds l'enseignement de saint Paul : « N'allez pas vous associer avec des incroyants : ce ne sont pas des partenaires qui vous conviennent... qu'est-ce qu'un croyant peut avoir en commun avec un incroyant ?... C'est pourquoi le Seigneur déclare : Vous devez les quitter et vous séparer d'eux »<sup>3</sup>.

Il est évident que l'enseignement de saint Paul étant considéré pratiquement comme dépassé ou sans importance, le « témoignage » de MAO acquiert (pour certains) une valeur normative et que la présence à Bangkok de membres du *Black Power* ou de théoriciens de « la mort de Dieu » paraît conforme à l'esprit qu'il fallait imposer à la Conférence. Il serait non moins intéressant d'analyser les déclarations de Bangkok sur la Chine continentale faisant de la révolution culturelle un moyen choisi par Dieu pour révéler son royaume. La présence parmi les invités du Conseil Oecuménique d'Antonio NETO, porte-parole du *MPLA*, l'un des mouvements révolutionnaires d'Angola est, elle aussi, significative de la mentalité des organisateurs. Préparant en Suède pour la fin d'Octobre 1978 une semaine sur le thème « *La justice ne peut attendre* », les continuateurs de Bangkok demandent aux chrétiens d'amener les gouvernements à coopérer avec les pays qui, « pratiquement, prouvent que leur politique tend à appliquer la justice, tels que la Chine, le Nord Vietnam, Cuba et la Tanzanie »<sup>4</sup>. Cet exemple suffit pour indiquer ce à quoi aboutissent les déformations systématiques de l'enseignement biblique voulues par Bangkok. Du reste l'un des délégués, Manuel J. GAXIOLA, président d'une Eglise du Mexique, constatant l'intérêt quasi exclusif du secrétariat oecuménique pour le « Dialogue », avait conclu en quittant la conférence : « En aucun cas nous ne pouvons découvrir dans cette rencontre la moindre affirmation positive de la foi chrétienne ou simplement son désir de l'affirmer ».

L'examen des textes liturgiques (ou du moins présentés comme tels) joints au rapport de cette Section I est tout aussi révélateur de cette mentalité particulière. Le plus typique d'entre eux est celui d'une litanie composée de dix « *béatitudes* » où nous sommes conviés à nous réjouir avec les maoïstes, les révolutionnaires de tout

<sup>3</sup> 2 Corinthiens 6 : 14-17.

<sup>4</sup> Rättvisan kan inte vänta. En presentation av U-vickans grund tankar... Ekumeniska u-veckan 73, p. 7.

poil, les adeptes des mouvements de libération de la femme et... les « *athées, par la grâce de Dieu* ». Ainsi, pour la première fois de l'histoire du Christianisme, une assemblée de délégués d'Eglises s'est trouvée conviée à « *exalter sa joie* » de l'existence de l'athéisme et, plus particulièrement, d'hommes qui, écorurés par « *le nonsens du langage traditionnel* » de l'Eglise, sont devenus « *athées par la grâce de Dieu* » ! Après une telle proclamation on ne peut que tirer l'échelle. L'impensable est réalisé sous nos yeux.

#### LE SALUT EN QUATRE DIMENSIONS

Il nous faut poursuivre ce bref aperçu des textes les plus caractéristiques de Bangkok. La Section II avait pour thème « *Salut et justice sociale* ». Après qu'ait été esquissée la relation entre salut et mouvements de libération économique, sociale et politique, une définition du salut est formulée qui, bien entendu, n'a pas le moindre rapport avec la notion biblique.

Nous voyons, dit le rapport, l'œuvre de salut se présenter en quatre dimensions sociales :

« *Le salut est à l'œuvre dans la lutte pour la justice économique contre l'exploitation de l'homme par l'homme.* »

« *Le salut est à l'œuvre dans la lutte pour la dignité humaine contre l'oppression politique de l'homme par l'homme.* »

« *Le salut est à l'œuvre dans la lutte pour la solidarité contre l'aliénation qui sépare l'homme de l'homme.* »

« *Le salut est à l'œuvre dans la lutte de l'espoir contre le désespoir dans la vie personnelle.* »

Dans le processus du salut nous devons relier ces quatre dimensions les unes aux autres. Il n'y a pas de justice économique sans liberté politique et pas de liberté politique sans justice économique...

Il y a diversité de dons et de tâches, mais il y a un seul esprit et un seul but. En ce sens on peut dire, par exemple, que le salut c'est la paix pour le peuple du Vietnam, l'indépendance en Angola, la justice et la réconciliation en Irlande du Nord, la libération de l'esclavage de la puissance dans les pays nord-atlantique... »

Inutile de poursuivre. Pas la moindre allusion n'est faite à d'autres oppressions, par exemple celle exercée dans les Etats Baltes et autres pays satellisés, en Union Soviétique où, pourtant, nul ne peut ignorer le sort réservé à l'élite intellectuelle, vouée à l'asile psychiatrique et au lavage de cerveau pour le fait d'opposition, ou celui des petits chrétiens fidèles à leur foi et persécutés de toutes manières à cause de cette foi, ou quand ils n'obéissent pas au doigt et à l'œil à la hiérarchie orthodoxe ou à la direction des Eglises baptistes officielles. De toute évidence il ne saurait être question de « libéra-

tion » pour ces gens là, étant donné que la notion de salut dont vivent ceux qui sont persécutés pour leur foi n'est pas conforme au gabarit idéologique seul digne d'être pris en considération par le Conseil œcuménique et ses séides.

La seule notion de salut retenue en définitive à Bangkok est une « réalité idéologique » ayant pour conséquence « un programme de libération politique » à la réalisation duquel contribue l'Eglise, ainsi que l'a dit Pauline WEBB, présidente de cette Section II.

#### « LA CROISSANCE DE L'EGLISE ET LE SALUT DE L'HUMANITÉ »

De l'abondance de textes de la Section III, consacrée au « *Renouveau de l'Eglise dans la Mission* », nous ne retiendrons que celui qui, à notre sens, est le plus caractéristique de l'esprit de cette Conférence, les sous-sections C et D du chapitre II, traitant de la croissance de l'Eglise et du salut de l'humanité.

Il commence par une *définition du salut* importante en soi :

« *Le salut est la libération des hommes, par Jésus-Christ, de leur péché et de toutes ses conséquences. Il est aussi une œuvre que Jésus-Christ accomplit au travers de son Eglise pour libérer le monde de toutes les formes d'oppression. Cela ne peut se produire que si l'Eglise se renouvelle et croit.* »

Notons au passage que le salut est « une œuvre » destinée à « libérer le monde de toutes les formes d'oppression ».

« 1 — Chaque génération doit évangéliser sa propre génération. Travailler à la croissance et au renouveau des Eglises est la tâche essentielle, permanente et irremplaçable de la mission chrétienne.

« 2 — L'Eglise peut croître en nombre et en compréhension de la doctrine, mais ne pas avoir conscience de l'appel du Christ à participer avec Lui à la libération de la société.

« 3 — L'Eglise peut approfondir sa vie spirituelle et développer son action sociale, mais ne pas entendre l'appel du Christ à transmettre son invitation à ceux qui ne le connaissent pas, afin qu'ils se réconcilient avec Dieu. »

Laissons de côté les conclusions 4 et 5, mais relevons que, selon ce document, le « renouveau des Eglises » (conclusion 1) conduit à la participation à « la libération de la société » (conclusion 2).

Dans ces conditions quelle est « *Notre Mission* » (sous-section D) ? La voici :

« En guise de conclusion, nous voulons dire ce qui nous a paru central dans toute notre réflexion, à savoir « le but de la mission ». »

« Notre mission est :

— d'appeler les hommes au salut de Dieu en Jésus-Christ;

— de les aider à croître dans la foi et dans la connaissance du Christ en qui Dieu nous révèle et nous rend notre vraie humanité, notre identité d'hommes et de femmes créées à son image;

— de les inviter à se laisser recréer, constamment recréer à cette image dans une communauté eschatologique engagée dans la lutte des hommes par leur libération, pour l'unité, la justice, la paix, la plénitude de vie. »

Remarquez que notre « Mission » est censée travailler à notre « réhumanisation » et à la découverte de « notre identité d'hommes et de femmes », ce à quoi nous ne parviendrons que par notre engagement « dans la lutte en vue de la libération ».

Il est difficile de trouver une expression aussi perfectionnée que celle-là du pluralisme théologique permettant aux Evangéliques les plus conservateurs de n'être attentifs qu'à tout ce qui procède d'une notion de salut authentiquement biblique (sous condition d'une lecture rapide du texte) alors que les progressistes de toutes catégories y trouvent d'excellentes raisons de se réjouir de voir le salut devenir l'origine et la justification des luttes révolutionnaires.

Ce pluralisme théologique mêle donc si étroitement l'enseignement biblique (en apparence seulement) aux affirmations trahissant celui-ci qu'une telle co-existence n'a que deux explications possibles : La première est que cette confusion théologique proviendrait de l'ignorance en matière de connaissance exégétique de la grande majorité des personnes présentes à Bangkok. En effet, certaines d'entre elles se sont félicitées que Bangkok n'ait « heureusement » pas été un congrès théologique. En tout cas, s'il n'a pas été fait place à la réflexion théologique, il est faux, quoi qu'on en ait pu écrire, que la majorité présente à Bangkok ait « cherché à réfléchir théologiquement » car, si tel avait été le cas, le résultat final s'avérerait un échec complet. Il est difficile de mélanger enseignement biblique, politique, sociologique, vie économique plus que ce ne fut fait. L'influence de Jürgen MOLTMANN, de l'Université de Tübingen, se retrouve dans nombre de textes et ne peut être que négative étant donné le peu de confiance susceptible d'être accordée à un enseignement aussi destructeur de l'autorité des textes bibliques que se trouve être le sien, si brillantes que soient souvent ses démonstrations ! Nous avons rappelé plus haut le texte de 2 Corinthiens 6 : 14-17, condamnant un pluralisme théologique tel que celui dont ces dernières citations nous fournissent l'exemple ; il est donc inutile de poursuivre une étude qui ne ferait qu'accumuler les redites.

Quant à la seconde explication de la coexistence de l'enseignement biblique et de ce qui le détruit, elle est tellement grave que

nous osons à peine la formuler : ce serait l'impossibilité, pour le Conseil œcuménique et les hommes de bonne volonté qu'il séduit, de se rendre compte de l'œuvre satanique de destruction du christianisme par l'intérieur dont l'institution genevoise se trouve malade.

Cette sorte de triomphalisme de l'autonomisme humaniste captive les esprits où se mélangent des idées venues de MARX, FREUD, Karl JASPERS, SARTRE. Pour les « manipulateurs » de la conférence de Bangkok, ce sont ces idées-là qui font d'eux des opposants à tout pouvoir établi, présent et avenir. Ce sont ces idées-là qui les amènent à devenir les traducteurs en acte de la « doctrine de la révolution permanente », une révolution qui, en son essence, n'a d'objectif que l'éclatement des disciplines présentes et en fait des rebelles sans autres buts que négatifs — ce qui est normal puisque, au fond de leur cœur, n'existe aucune foi dans le moindre futur. Dès à présent, ils sont détachés de l'humanisme qui les a formés et sont devenus des pourvoyeurs de néant, donnant ainsi l'exemple de ce à quoi ne peut pas ne pas aboutir l'actuelle érosion à laquelle est soumise la foi de l'Eglise. De cela, la majorité des personnes présentes à Bangkok n'a ni su ni pu se rendre compte, prise comme elle l'était dans cette « manipulation » préordonnée par les experts ès-fabrication d'une « majorité » privée de toute capacité de réaction.

Dès lors s'explique pleinement la trahison de l'Evangile perpétrée à Bangkok par cette confusion empoisonnée du sens des mots telle qu'elle y fut pratiquée avec une éblouissante maîtrise. La tragédie universelle où nous précipita la falsification systématique de la notion de « salut » (*Heil*) par le national-socialisme hitlérien devrait nous être une mise en garde suffisante pour que nous ne laissions pas les Eglises s'exposer au même péril mortel.

#### QUE VA DEVENIR LA MISSION ?

Bangkok a confirmé les craintes exprimées en 1961 à New-Delhi lors de la fusion du Conseil International des Missions et du Conseil œcuménique des Eglises. Absorbée dans « la machine » œcuménique, la représentation des sociétés missionnaires était pourtant restée majoritaire au sein de la *Division de la Mission mondiale et de l'Evangélisation*. Le Conseil œcuménique ne pouvait tolérer plus longtemps cette structure laissant trop d'autonomie de pensée et d'action à des Sociétés missionnaires, dont il est évident que la disparition est un peu partout envisagée parce que ne répondant plus aux conditions politiques et sociales de l'indépendance des jeunes Etats du Tiers Monde et que l'on s'ingénier dans divers milieux « religieux » d'Europe et des Etats-Unis à présenter comme des « vestiges du colonialisme ».

Pour nous, ici, la question n'est pas celle de la légitimité de leur survie mais celle de la continuité de la Mission, entendue au sens évangélique du mot et telle qu'elle a créé l'Eglise des premiers siècles.

La recherche de « l'identité », de « l'authenticité » des Jeunes Eglises ne peut être confondue avec celle d'une interprétation de la mission réduite à ses fonctions sociologiques et humanitaires.

L'expérience, réalisée par la Société des Missions Evangéliques de Paris, d'action en commun des Eglises franco-suisses et du Tiers Monde était l'une des plus intéressantes qui se puisse concevoir. La question qui se pose est de savoir dans quelle mesure la conférence de Bangkok exerce son influence sur cette entreprise. Nous dépassons ici l'objet de cet article, mais il est évident que nos Eglises doivent suivre de très près ce qui va se produire.

Tout fidèle a non seulement le droit mais encore le devoir de savoir comment l'argent qu'il consacre à l'Evangélisation du monde païen se trouve employé et — surtout — s'il n'est pas détourné à des fins politiques telle que le soutien de mouvements révolutionnaires dits « de libération nationale » ; car, en définitive, ce soutien sert aux achats d'armes indispensables à la poursuite de cette lutte pour « la libération » quand bien même nos dons n'ont été consentis qu'en vue d'objectifs « humanitaires ». Chacun sait en effet que de tels dons permettent tout simplement d'affecter leur équivalent à des achats d'armement puisque ces sommes se trouvent disponibles du fait de notre offrande. Le Conseil Oecuménique s'est engagé à fond dans cette action strictement politique, étrangère en son principe à la Mission telle que l'a instituée notre Seigneur Jésus-Christ. Ce Seigneur nous dit, aujourd'hui comme hier, « il faut premièrement que l'Evangile soit annoncé à tous les peuples » <sup>5</sup> et il ajoute : « Heureux le serviteur que le Maître, à son retour chez lui, trouvera occupé à ce travail » <sup>6</sup>.

Notre responsabilité est que l'Evangile de Jésus-Christ soit annoncé. Relisons le premier chapitre de l'Epître aux Galates et comment saint Paul nous met en garde contre « un autre Evangile » que celui de Jésus-Christ : « En réalité, il n'y a pas d'autre Evangile ; mais je vous parle ainsi parce qu'il y a des gens qui vous troublent et veulent changer l'Evangile du Christ. Eh bien ! si quelqu'un — même si c'était nous ou un ange venu du ciel — vous annonçait un Evangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit maudit ! ».

A ceux qui nous opposent « l'événement spirituel personnel » vécu à Bangkok et qui insistent sur la nécessité de changer toutes les structures afin qu'elles correspondent aux exigences du monde moderne, la seule réponse à donner est celle que formule l'apôtre

<sup>5</sup> Marc 13 : 10.

<sup>6</sup> Matthieu 24 : 46.

Paul dans ce même texte de l'Epître aux Galates : « Cela signifie-t-il que je cherche à gagner l'approbation des hommes ? Non, c'est l'approbation de Dieu que je désire. Est-ce que je cherche à plaire aux hommes ? Si je cherchais encore à plaire aux hommes, je ne serais pas serviteur du Christ » <sup>7</sup>.

Veillons à ce que le Département évangélique français d'action apostolique, tout comme n'importe lequel de nos organes missionnaires, soit fidèle à l'Evangile et rien qu'à l'Evangile. Telle est sa mission à l'exclusion de toute autre et c'est à nous d'imposer qu'il en soit ainsi.

J. G. H. HOFFMANN.

<sup>7</sup> Galates 1 : 6-10.

## CONGRÈS INTERNATIONAL RÉFORMÉ

# CHRIST : NOTRE PAIX

du 5 au 10 août 1974  
au centre de Woudschoten, Zeist, Pays-Bas.

Avec la participation de :

Gerhardt BLOCHER, Pasteur à Flawil, Suisse  
George GOYDER, industriel, Grande-Bretagne  
Fergus MAC DONALD, Pasteur à Cumbernauld, Ecosse  
Pierre Ch. MARCEL, Secrétaire général de la S.B.F.  
Herman RIDDERBOS, Professeur de Nouveau Testament,  
Kampen, Pays-Bas.

Des Formulaires d'inscription sont disponibles au siège de la Revue, 10, rue de Villars, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

## BIBLIOGRAPHIE

Peppino ORLANDO : *La comunità di Oregina. Evangelo e Marxismo nel dissenso cattolico*, Editrice Claudiana, 1972, Torino, In 8, 265 pages.

Dans une étude consacrée à « *La contestation dans le Catholicisme post-conciliaire* » (Revue Réformée, N° 87, 1971/3), Paolo RICCA signalait l'imbrication des exigences de fidélité évangélique et des désirs d'engagement socio-politique que l'on rencontre dans la plupart de ces communautés « sauvages », surgies si nombreuses en Italie au lendemain du Concile Vatican II. Le titre de notre ouvrage montre en tout cas que la question se pose au moins pour l'une d'entre elles, *la communauté d'Oregina*, née dans un quartier populaire de cette ville cosmopolite qu'est le vieux port laborieux de Gênes.

Peppino ORLANDO — qui nous a donné récemment un « *Karl Barth contre la sécularisation* » — ne cache pas sa sympathie pour ce mouvement « informel » dont personne ne peut prévoir encore quels en seront les aboutissements. Engagé depuis longtemps dans les mouvements qui se donnent pour but la mise en pratique réelle de la foi, il est rédacteur de la revue « *Testimonianze* » (Témoignages) que publient les dominicains de Florence. Dès l'origine, il a participé à l'aventure de l'*Oregina*. Il est donc l'un de ceux qui pouvaient nous en parler le mieux.

La première partie du livre nous raconte l'expérience de l'*Oregina*, sa naissance, sa vie, ses problèmes : nous connaissons l'affaire de l'*Isolotto* par le bruit qu'elle a fait. Notre communauté a été moins bruyante mais n'en est pas moins intéressante. L'*Oregina* s'est constituée officiellement en 1971 mais la communauté « informelle » vivait plus ou moins ouvertement depuis 1964, comme beaucoup d'autres : Paolo RICCA parle de 300, 500 ou 1.000 communautés existant en Italie, en 1969, suivant les sources.

« La communauté a essayé de vivre le sacerdoce universel des croyants dont LUTHER et CALVIN avaient tellement parlé (mais) qui était resté lettre morte » (p. 15). Petit à petit la question de l'engagement politique s'est posée. La communauté dut apprendre à garder ses distances à l'égard de la Démocratie Chrétienne. On sait combien celle-ci est sensible aux pressions de la hiérarchie ecclésiastique dont on connaît l'emprise sur toute la vie italienne. Très rapidement, le marxisme devint une question importante : « Par rapport au marxisme, comment nous situons-nous ? Pour un croyant, entre la foi et une « science » il ne peut y avoir confrontation sur le même terrain et au même niveau. Qui de nous sait à partir de quel moment peut surgir un conflit effectif entre marxisme et foi ?... Que la foi doive survivre ou s'évanouir à l'avènement de la lutte et à l'instauration de la justice, nous le verrons par les faits. Certes, si nous donnons au marxisme un caractère métaphysique ou religieux, nous risquons de faire de l'idolâtrie ou de l'utopie, donc de retomber dans le reproche de MARX. Le socialisme n'est ni une fatalité, ni pur choix théorique sans relation aucune avec des conditions réelles et objectives. Mais dans cet éventail de tendance, que MARX lui-même ne voulut pas confondre avec la fatalité, réside la possibilité d'une utilisation sobre, non idéologique et non mystique, de l'œuvre théorique de MARX. Nous n'entendrons pas nous soustraire à cette utilisation » (p. 58).

La communauté vit une expérience spirituelle réelle fondée sur l'Écriture Sainte et sur la pratique des sacrements : « nous sommes sûrs que pour le Catholicisme italien aussi le moment de sa confrontation avec l'Évangile est arrivé, avec une extension des exigences et de leur rigueur qui formeront

la trame de l'histoire future » (p. 61). « Ce Jésus, aimé, craint, attendu, est le seul dogme de l'*Oregina*, rapport avec une personne vivante, premier-né d'entre les morts » (p. 64).

La deuxième partie : « *Réforme catholique ou aggiornamento de l'Eglise ?* » affronte directement les questions posées par l'existence de ces communautés vivantes, plus ou moins dissidentes, au sein de l'Eglise catholique. « Le *dissenso* — dissidence est trop précis et trop fort, contestation trop faible et trop vague. Nous n'avons pas de mot qui corresponde à la réalité exprimée par le terme italien : à la fois contestation et différend avec une nuance de dissidence virtuelle — le « *dissenso* » actuel est grandement redouté par l'Eglise catholique parce que le concept de peuple de Dieu, mis en lumière par le Concile, a bouleversé la conception traditionnelle des charismes hiérarchiques. On avait cru pouvoir les sauvegarder en faisant l'économie de conversions réelles ancrées dans ces structures de connivence avec le pouvoir constantinien, si bien consolidées par des siècles d'expérience. La faille provoquée par l'Eglise catholique entre l'Evangile et les pauvres est aujourd'hui surmontée dans ces communautés de base, en dépit de leur petitesse et malgré les répressions diverses dont elles sont l'objet » (p. 77). « Les frontières de l'Eglise sont celles de l'humanité que Dieu a aimée en Jésus-Christ de Nazareth, amour toujours le même, fidèle malgré le péché humain, amour créateur et réconciliateur. Mais quand l'Eglise institutionnelle pose d'autres limites que celle-là, elle témoigne qu'elle s'est séparée de l'amour du Christ et qu'elle est devenue une puissance d'oppression dans l'humanité : « loi », « circoncision » et « raideur de nuque » (manque de miséricorde), sont les signes de la résistance de l'Eglise à la puissance de la « bonne nouvelle » apportée par Jésus aux pauvres et aux riches qui vendent ce qu'ils ont pour le donner aux pauvres » (p. 87). « Les communautés confessantes comprennent que l'ordre dogmatico-institutionnel de l'Eglise dans laquelle elles sont nées est une dot bien lourde à restituer aux pauvres. Elles découvrent qu'ils sont des hommes précisément en obéissant à l'Esprit qui baptise, exigeant chaque jour la conversion » (p. 93).

La troisième partie est consacrée aux problèmes politiques des communautés de base en Italie : au premier chef, les relations avec le parti communiste, la signification du prolétariat et celle de la bourgeoisie. « Dans les communautés de base est peut-être en train de naître l'image d'une vie ecclésiale compatible avec une sensibilité adaptée à la société socialiste, image de ce que peut être une Eglise où n'existe plus l'acceptation d'une possibilité d'oppression et d'exploitation. La tâche de ces communautés ne sera certes pas de faire un procès de tendance au mouvement historico-politique de la classe ouvrière. Comment pourrait-il en être ainsi si l'Evangile et le Christ sont les fondements sur lesquels elles reposent » (p. 123) ?

La conclusion pose la question : « *Des communautés du dissenso à l'Eglise confessante ?* ». Là vient la question de la confession de la foi dans un monde sécularisé. Et l'on a la surprise — assez inattendue, il faut le dire — d'y voir longuement cité un ouvrage peu connu du théologien vaudois Vittorio SUBLIA : « *Temps de confession et de révolution* » (1968) sur le problème précisément du témoignage du chrétien et de la confession de foi de l'Eglise. Citons les dernières lignes de l'exposé de Peppino ORLANDO : « Les timides réformistes d'Eglise se brûlent les ailes à son contact. Ils doivent préférer les douches froides de la discipline ecclésiastique ou les résultats distillés par les théologies académiques avec la permission de la hiérarchie. Nous, nous souhaitons sciemment que BARTH soit lu directement sans commentaire interposé. Mais surtout nous espérons que la crainte de Dieu renaîtra dans nos Eglises » (p. 177).

Le livre se termine par quelques appendices très intéressants : documents sur l'origine de l'*Oregina*, les démêlés du père ZERBINATI (son premier conducteur) avec l'Eglise, les contacts avec l'Isolotto, la religion d'Etat à l'école, le problème du baptême des enfants,...

Indubitablement, Karl BARTH a été le maître à penser d'ORLANDO. Beaucoup de conceptions énoncées par lui ou par la communauté de l'*Oregina* re-

monte à la *Kirchliche Dogmatik* : « Nul mieux que Karl BARTH n'a étudié les problèmes d'une Eglise qui veut vivre en témoignant de sa foi. Nul ne les a vus aussi bien que lui. Envisagées sous cet aspect, les évolutions ou les variations de méthode que les exégètes ecclésiastiques de son œuvre soulignent, prennent un sens tout différent. Ils cherchent à faire cadrer les évolutions de la pensée barthienne avec les exigences de la politique ecclésiastique du Catholicisme ou du Protestantisme, au risque de manipuler avec astuce mais sans pénétration, les textes barthiens des diverses époques » (p. 176).

Sans doute P. ORLANDO confond-il un peu trop BARTH et le Protestantisme : l'arbre cache la forêt. Mais il prouve l'influence grandissante que prend l'œuvre de BARTH dans le catholicisme.

On est un peu surpris par ce passage constant de la révélation de Dieu, concrétisée en Jésus-Christ, à celle de MARX. ORLANDO s'en défend. Il n'empêche qu'à la fin de son intéressant et sincère ouvrage on se demande si la place de la première ne se trouve pas peu à peu estompée par la seconde. Je n'aime pas beaucoup les gens qui parlent à tout bout de champ de prolétaires et de prolétariat. La plupart du temps, ils s'imaginent qu'en mettant un col roulé, en adoptant un langage peu châtié et en affichant des attitudes fort libres, ils se sont rapprochés du prolétariat. Ils croient qu'ils ont ainsi fait oublier le nid douillet dans lequel ils ont vécu qui, en définitive, leur a permis d'être ce qu'ils sont et, en particulier, de savoir « parler » du prolétariat. La qualité du proléttaire ne s'acquiert pas, ne se gagne pas, quoi qu'on fasse. Elle se paye. A posteriori. Et cher. Mais ceux qui savent ce qu'est la qualité de proléttaire n'en parlent pas. Ils se taisent. Par pudeur.

Quoi qu'il en soit, ce livre témoigne de tout ce renouveau qui bouillonnera au sein du Catholicisme italien avec le désordre et les débordements propres à toute ébullition. Nouveau Catholicisme ? Nouvelle Réforme ? Si les préoccupations de fidélité évangélique l'emportent sur les sollicitations de l'engagement politique immédiat, peut-être verrons-nous naître, du sein du Catholicisme, une forme nouvelle d'Eglise qui ne sera ni catholique, ni protestante...

C'est en tout cas un mouvement qui nous invite, nous protestants de France, à lui accorder notre pleine et fraternelle attention, notre prière vigilante et toute notre cordiale sympathie.

Emile RIBAUTE.

André BIELER : *Le développement fou*. Labor et Fides, 1973. 171 pages.

Le sous-titre de ce petit livre indique bien son intention : Le cri d'alarme des savants et l'appel des Eglises. L'auteur veut nous rendre attentifs à un certain nombre d'avertissements qui se font de plus en plus pressants : le monde ne peut continuer à vivre selon le rythme du développement économique actuel : il court à sa perte. La terre est un vaisseau lancé dans l'espace et ses passagers ne peuvent compter que sur les ressources — limitées — de ce vaisseau. Mais entre les passagers existe une grande différence : il y a ceux qui gaspillent tout égoïstement au grand dam des plus pauvres qui souhaitent les imiter. Le colloque de Menton, le club de Rome (bien qu'une erreur d'ordinateur ait faussé ses prévisions) rejoignent des appels individuels comme ceux de U THANT et de M. MANSHOLT : l'humanité est en train de gaspiller ses réserves : elle se conduit comme un des plus grands déprédateurs de l'histoire et la course effrénée au développement économique ne peut conduire qu'à la catastrophe.

Il faut donc que les pays les plus riches aient désormais un autre comportement et acceptent de modifier leur façon de vivre. L'auteur insiste sur la nécessaire découverte du Tiers-Monde, et il se livre à toute une étude sur les rapports entre les pays riches et ceux qui le sont moins ; il montre que ces rapports sont loin d'être purs et que l'on a souvent raison de parler d'un néo-colonialisme économique.

L'auteur en profite pour dénoncer ce qu'il pense être des attitudes chrétiennes erronées. Ces attitudes peuvent être le refus de faire de la politique, l'inquiétude passive et résignée ou encore le découragement. Ce que A. BIELER demande aux chrétiens c'est d'avoir une espérance active qui doit s'exprimer par la non-violence.

Cependant on peut faire deux remarques. Tout d'abord concernant l'analyse des faits. L'auteur a tout à fait raison de parler de la situation du Tiers-Monde ; mais est-ce bien là le problème fondamental qui se pose à notre époque (et ceci malgré toute sa gravité !). La question n'est pas de savoir comment partager équitablement le gâteau, la question est de savoir s'il restera encore bientôt du gâteau. Il s'agit d'aller plus loin encore qu'un difficile problème de justice entre les hommes : ce qui est en question, c'est *la place de l'homme dans la nature*. Cela pourrait paraître une querelle d'école ; pourtant, et l'auteur le reconnaît explicitement, l'homme est un déprédateur et il faut bien remarquer que la conscience d'un grave déséquilibre écologique vient à l'heure actuelle des pays riches alors que les plus pauvres cherchent en fait à participer au gaspillage. L'expansion démographique est un danger immédiat pour toute l'humanité ; penser le contraire, c'est encore vivre dans l'optimisme scientifique du siècle dernier.

Mais le reproche plus important que l'on pourrait faire à cet ouvrage, qui par ailleurs est d'une salutaire lecture, c'est une trop grande discréption théologique de la part d'un auteur qui a étudié la pensée économique de CALVIN. Dire seulement que l'Eglise s'est trop préoccupée de la piété individuelle et qu'il faut s'engager dans le socio-politique paraît bien court, d'autant plus qu'il dénonce — avec raison — les notions de droite et de gauche comme de plus en plus dépassées : il faut se libérer des *mythes idéologiques quasi religieux qui dominent encore la vie des peuples* (p. 41). Ces problèmes d'écologie, de développement doivent d'abord être examinés du point de vue théologique ; il faudrait utiliser les notions de création et de responsabilité de l'homme en face de celle-ci. Là, comme dans bien d'autres domaines, on a le sentiment que la théologie se met peureusement à la remorque de l'économie ou de la sociologie : le résultat est que l'on a un livre bien documenté sur la question mais soupoudré à la fin d'une vague morale chrétienne. Cette remarque qui peut paraître sévère rejoint aussi celle que l'on peut faire sur l'optimisme de l'auteur : il a absolument raison de dire que l'optimisme chrétien ne peut avoir de fondement que sur la seigneurie de Jésus-Christ : c'est pourquoi le pessimisme est une tentation de facilité. Cependant l'optimisme ne peut exclure la lucidité ; je doute qu'un appel à la bonne volonté des chrétiens puisse beaucoup changer les choses. Les prophètes annonçaient aussi le jugement de Dieu sur l'histoire et nous sommes peut-être à la veille de grandes souffrances. Du temps de Jérémie, on essayait aussi de changer les choses et Jérusalem est pourtant tombée. De toute manière et cela est bien vrai, le chrétien n'est pas en dehors de ce monde mais la question est de savoir si ce monde a besoin de chrétiens qui péniblement se mettent à sa remorque ou de chrétiens qui ont aussi et surtout une solide vie intérieure et spirituelle. Introversion est devenu un mot péjoratif et extraversion un synonyme de bonne conduite. En fait la vie chrétienne est un équilibre entre les deux et c'est une vie personnelle et intérieure qui seule peut permettre au chrétien de savoir pourquoi Dieu dit aujourd'hui non à un développement économique sans limite et sans but, qui non seulement est fou mais encore suicidaire et impie.

Alain G. MARTIN.

# SOCIÉTÉ CALVINISTE

## EXTRAITS DES STATUTS

### I. — Principes

*Article premier.* — La Société calviniste, fondée à Paris, le 10 décembre 1926, a pour principes d'organisation et d'activité la doctrine exposée par CALVIN et par les confessions de foi qui s'inspirent de cet enseignement.

*Article 2.* — Elle a pour but : 1° d'étudier et de propager le calvinisme, considéré comme élément de force et de progrès pour la pensée chrétienne ; 2° de faire connaître la personne et les œuvres de CALVIN et la littérature réformée ancienne et moderne.

*Article 3.* — La Société calviniste s'interdit toute activité sectaire et toute œuvre de division ecclésiastique.

### II. — Membres

*Articles 7.* — La Société calviniste compte diverses sortes de membres :

a) Les *membres* (sans autre qualificatif) déclarent leur accord avec l'article premier des présents statuts. Ils possèdent la voix délibérative et le droit de vote lors des assemblées générales de la Société.

b) Les *associés* sont ceux qui désirent témoigner leur sympathie pour l'un des buts poursuivis par la Société. Ils peuvent participer aux assemblées générales avec voix consultative ; ils ne possèdent pas le droit de vote.

c) Peuvent être nommés *correspondants* les collectivités (associations, bibliothèques, etc...). Les membres de ces collectivités ou leurs représentants sont invités à assister, au même titre que les *associés*, aux séances de la Société.

d) La Société pourra nommer *membres honoraires* les personnes qui se seront distinguées par des travaux ou des initiatives en harmonie avec l'œuvre de la Société.

*Article 8.* — La qualité d'*associé* ou de *membre honoraire* n'implique pas l'adhésion personnelle aux principes énoncés dans l'*article premier* des présents Statuts.

# TABLE DES MATIÈRES DU TOME XXIV

BOCKMUHL, Klaus, <i>Révolution de l'éthique et éthique de la révolution</i> .....	1
GASTALDI, Ugo, <i>Le Communisme des Frères Huttérites</i> ..	74
GREINER, Albert, <i>Ces caricatures qui font tant de mal. Cinq prédications d'Avent</i> .....	49
HOFFMANN, J.G.H., <i>Marxisme-Léninisme et Christianisme</i>	65
HOFFMANN, J.G.H., « <i>Le Salut Aujourd'hui</i> », ou : Comment le Conseil Oecuménique des Eglises abandonne l'autorité des Ecritures .....	173
PROBST, Alain, <i>Une critique de la métaphysique occidentale : la philosophie de Jacques DERRIDA</i> .....	29
SCHLEMMER, André, <i>Le respect de la vie devant la naissance et la mort</i> .....	97
SUBILLIA, Vittorio, <i>La signification actuelle de la justification</i> .....	107
Le Centenaire d'une traduction de la Bible : Louis SEGOND <i>Evangile et Ecriture</i> : Relations mutuelles entre les principes matériel et formel dans la théologie luthérienne. Rapport de la Commission de Théologie et des Relations entre les Eglises de l'Eglise luthérienne — Synode du Missouri, nov. 1972 .....	125
	145

## Bibliographie

BARTH, Karl, <i>L'Epître aux Romains</i> .....	44
BIELER, André, <i>Le Développement fou</i> .....	189
DODD, C. H., <i>Le fondateur du Christianisme</i> .....	45
JEREMIAS, J., <i>Le baptême des enfants pendant les quatre premiers siècles</i> .....	142
LAMBOURNE, Dr. R. A., <i>Le Christ et la santé</i> .....	44
MUNTZER, Tomas, <i>Scritti politici e note, a cura di Emidio Campi</i> .....	143
ORLANDO, Peppino, <i>La comunità di Oregina, Evangelio e Marxismo nel dissenso cattolico</i> .....	187
TILLICH, Paul, <i>L'Era Protestante</i> .....	138
TOURN, Giogio, <i>Amos, profeta delle giustizia</i> .....	143
« <i>Pane al Pane</i> »... <i>Una parola chiara sulla storia, il segreto et l'autorità della Bibbia, Sinodo riformato olendese</i>	
<i>Histoire mémorable de la guerre faire par le Due de Savoie contre ses sujez des Vallées, Anonimo</i> .....	141
	142

# LA REVUE RÉFORMÉE

## Abonnements, envois de fonds et dons

Les abonnements de solidarité permettent d'assurer le service de la Revue :

- a) à prix réduit, aux pasteurs (ou assimilés) et aux étudiants;
- b) gratuitement aux bibliothèques d'hôpitaux, de sanas, de prisons, etc...;
- c) aux bibliothèques d'étudiants et de diverses Facultés, afin d'y faire connaître nos publications et en vue d'une raisonnable propagande.

Pour soutenir notre œuvre et faciliter nos publications, des dons peuvent être adressés soit par des coreligionnaires français qui désirent s'associer à notre travail, soit par des protestants étrangers qui, sans vouloir s'abonner à la *Revue Réformée*, sont cependant heureux de participer à notre effort.

FRANCE. Commandes : 10, rue de Villars, 78-Saint-Germain-en-Laye.

Abonnements, envois de fonds et dons : M. Jean MARCEL, 23, rue de Tourville, 78-Saint-Germain-en-Laye (Yvelines). C.C.P. Paris 7284 62.

Abonnement : 25 F. Abonnement de solidarité : 50 F ou plus.

Pasteurs et assimilés, étudiants : prix réduit, 16 F.

ALLEMAGNE. Dr. L. COENEN, 56, Wuppertal 2, Krautstrasse, 74. Postscheckkonto Köln 71336.

Abonnement D.M. 17,—. Étudiants : D.M. 12,—.

BELGIQUE. M. le pasteur Paulo MENDES, Place A.-Bastien, 2, 7000 Mons-Ghlin. Compte courant postal 3776.05.

Abonnement 220 francs belges. Abonnement de solidarité 400 francs belges ou plus.

Pasteurs et étudiants 150 francs belges.

ETATS-UNIS. CANADA : STECHERT-HAFNER Inc., 31 East 10th Street, New-York 3, N.Y. (U.S.A.).

Abonnement \$ 6 — Abonnement de solidarité : \$ 18 ou plus.

GRANDE-BRETAGNE. Dr. David HANSON, Milverton Lodge, 3, Ottawa Place Chapel Allerton, Leeds LS7 4H G.

Abonnement : £ 2.00, Student sub. £ 1.75

ITALIE. Libreria di Cultura Religiosa, Piazza Cavour 32, Roma. C.C. Postale 1 26922.

Abonnement : lire 2.500.

Pasteurs et assimilés, étudiants : lire 1.600.

PAYS-BAS : Mme F. J. A. de ROO-PASCHAUD, 128, Cort Van der Lindenstraat, « Leide Vuor », Hoogezaand (Groningue). Giro : 1 376 60.

Abonnement : Fl. 16. Abonnement de solidarité : Fl. 30 ou plus.

Étudiants : prix réduit : Fl. 11.

PORTEGAL : Rui Antonio RODRIGUES, Avenida Dr Augusto da Silva Martins 17. Rosso ao sul do Tejo.

Abonnement : 100. — \$.

Pasteurs et assimilés, étudiants : 60. — \$.

SUISSE : M. H. BURNIER, Bremgässli, 16, 1003, Lausanne. Compte postal : 10 6345.

Abonnement 18 francs suisses. Abonnement de solidarité 45 francs suisses ou plus.

Pasteurs et assimilés, étudiants : prix réduit : 12 francs suisses.

# PUBLICATIONS DISPONIBLES

1<sup>o</sup> Au siège de *La Revue Réformée*, 10, rue de Villars, 78100 Saint-Germain-en-Laye, (France). C.C.P. Pierre MARCEL, 3456.23, Paris. 15 % de réduction, franco, pour commandes adressées au siège de la Revue

	F
<i>Dans quel sens la Bible est-elle la Parole de Dieu ?</i>	
<i>Rapport de la Commission biblique désignée par l'Episcopat Luthérien Suédois</i> .....	10.—
<i>Ta Parole est la Vérité, Conférences du Congrès de Théologie Evangélique de Paris 1968</i> .....	12.—
<i>Rudolf GRON, Introduction à l'Evangile selon saint Marc, Présentation de J.G.H. Hoffmann</i> .....	7.—
<i>Birger GERMARDSSON, Mémoire et Manuscrits dans le Judaïsme rabbinique et le christianisme primitif</i> .....	7.—
<i>Canons du Synode de Dordrecht (1618-1619)</i> .....	5.—
<i>Jean de SISMONDI (1773-1842), Précurseur de l'Economie Sociale</i> .....	6.—
<i>Jean CALVIN : La Nativité :</i>	
1. L'Annonce faite à Marie et à Joseph .....	6.—
2. Le Cantique de Marie .....	6.—
3. Le Cantique de Zacharie .....	6.—
4. La Naissance du Sauveur .....	6.—
Les Quatre fascicules ensemble .....	18.—
<i>G. C. BERKOUWER, Incertitude moderne et Foi chrétienne</i> .....	6.—
<i>Théodore de BÈZE, La Confession de Foi du Chrétien, Texte modernisé, Introduction, préface et notes de Michel Réveillaud</i> .....	15.—
<i>Herman DOOTWEERD, La nouvelle tâche d'une philosophie chrétienne</i> .....	10.—
<i>John MURRAY, Le Divorce</i> .....	10.—
<i>Auguste LECERF :</i>	
<i>La Prière</i> .....	6.—
<i>Des moyens de la Grâce</i> .....	8.—
<i>Le Pêché et la Grâce</i> .....	6.—
<i>Pierre MARCEL :</i>	
<i>La Confirmation doit-elle subsister ? Théologie Réformée de la confirmation</i> .....	10.—
<i>Le Baptême, Sacrement de l'Alliance de Grâce</i> .....	20.—
<i>L'Actualité de la Prédication</i> .....	7.—
<i>Christ expliquant les Ecritures</i> .....	3.—
<i>L'Humilité d'après Calvin</i> .....	8.—
2 <sup>o</sup> A la Librairie Protestante, 140, Bd Saint-Germain, Paris, 6 <sup>e</sup> (Tarif Librairie)	
<i>Pierre MARCEL :</i>	
<i>A l'Ecole de Dieu, Catéchisme réformé</i> .....	12.—
<i>A l'Ecoute de Dieu, Manuel de direction spirituelle</i> .....	10.—
<i>La Confession de Foi des Eglises réformées en France, ou Confession de La Rochelle. Format de poche, « Les Bergers et les Mages »</i> .....	3.20
<i>Jean CALVIN :</i>	
<i>La vraie façon de réformer l'Eglise</i> .....	10.—
<i>Petit Traité de la Sainte Cène, Adaptation en français moderne, « Les Bergers et les Mages »</i> .....	4.20
<i>Institution de la Religion Chrétienne, 4 volumes, « Labor et Fides », Tome I</i> .....	34.—
<i>Institution, Tome II</i> .....	45.—
<i>chrétienne, Tome III</i> .....	72.—
<i>Tome IV</i> .....	90.—
<i>Commentaire sur le livre de la Genèse, « Labor et Fides » relié</i> .....	109.—
<i>Commentaire sur l'Evangile de Jean, « Labor et Fides » relié</i> .....	102.—
<i>Commentaire sur l'Epître aux Romains, « Labor et Fides » relié</i> .....	60.—
<i>Colossiens, « Labor et Fides » relié</i> .....	
<i>Commentaires sur les Epîtres aux Galates, Ephésiens, Philippiens,</i> .....	65.—